



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

RECEIVED

931

SIXTEENTH YEAR

1st MEETING: 7 FEBRUARY 1961

13 DEC 1961

1^{ère} SÉANCE: 7 FÉVRIER 1961

INDEX SECTION, LIBRARY

SEIZIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	Page
Provisional agenda (S/Agenda/931).....	1
Adoption of the agenda.....	1
Letter dated 13 July 1960 from the Secretary-General addressed to the President of the Security Council (S/4381):	
Letter dated 26 January 1961 from the Permanent Representatives of Ceylon, Ghana, Guinea, Libya, Mali, Morocco, United Arab Republic and Yugoslavia to the President of the Security Council (S/4641, S/4650);	
Telegram dated 24 January 1961 from the President of the Republic of the Congo (Leopoldville) and the President of the College of Commissioners-General and Commissioner-General for Foreign Affairs addressed to the President of the Security Council (S/4639);	
Letter dated 29 January 1961 from the Permanent Representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the President of the Security Council (S/4644).....	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/931).....	1
Adoption de l'ordre du jour.....	1
Lettre, en date du 13 juillet 1960, adressée par le Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité (S/4381):	
Lettre, en date du 26 janvier 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants permanents de Ceylan, du Ghana, de la Guinée, de la Libye, du Mali, du Maroc, de la République arabe unie et de la Yougoslavie (S/4641, S/4650);	
Télégramme, en date du 24 janvier 1961, adressé au Président du Conseil de sécurité par le Président de la République du Congo (Léopoldville) et le Président du Collège des commissaires généraux et Commissaire général aux affaires étrangères (S/4639);	
Lettre, en date du 29 janvier 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (S/4644)	1

Relevant documents not reproduced in full in the records of the meetings of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

* *

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits *in extenso* dans les comptes rendus des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

NINE HUNDRED AND THIRTY-FIRST MEETING

Held in New York, on Tuesday, 7 February 1961, at 10.30 a.m.

NEUF CENT TRENTE ET UNIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le mardi 7 février 1961, à 10 h 30.

President: Sir Patrick DEAN (United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland).

Present: The representatives of the following States: Ceylon, Chile, China, Ecuador, France, Liberia, Turkey, Union of Soviet Socialist Republics, United Arab Republic, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/931)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 13 July 1960 from the Secretary-General addressed to the President of the Security Council (S/4381):

Letter dated 26 January 1961 from the permanent representatives of Ceylon, Ghana, Guinea, Libya, Mali, Morocco, United Arab Republic and Yugoslavia to the President of the Security Council (S/4641 and S/4650);

Telegram dated 24 January 1961 from the President of the Republic of the Congo (Leopoldville) and the President of the College of Commissioners-General and Commissioner-General for Foreign Affairs addressed to the President of the Security Council (S/4639);

Letter dated 29 January 1961 from the Permanent Representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the President of the Security Council (S/4644).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Letter dated 13 July 1960, from the Secretary-General addressed to the President of the Security Council (S/4381):

Letter dated 26 January 1961 from the Permanent Representatives of Ceylon, Ghana, Guinea, Libya, Mali, Morocco, United Arab Republic and Yugoslavia to the President of the Security Council (S/4641 and S/4650);

Telegram dated 24 January 1961 from the President of the Republic of the Congo (Leopoldville) and the President of the College of Commissioners-General and Commissioner-General for Foreign Affairs addressed to the President of the Security Council (S/4639);

Président: sir Patrick DEAN (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Ceylan, Chili, Chine, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, France, Libéria, République arabe unie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/931)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 13 juillet 1960, adressée par le Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité (S/4381):

Lettre, en date du 26 janvier 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants permanents de Ceylan, du Ghana, de la Guinée, de la Libye, du Mali, du Maroc, de la République arabe unie et de la Yougoslavie (S/4641, S/4650);

Télégramme, en date du 24 janvier 1961, adressé au Président du Conseil de sécurité par le Président de la République du Congo (Léopoldville) et le Président du Collège des commissaires généraux et Commissaire général aux affaires étrangères (S/4639);

Lettre, en date du 29 janvier 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (S/4644).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 13 juillet 1960, adressée par le Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité (S/4381):

Lettre, en date du 26 janvier 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants permanents de Ceylan, du Ghana, de la Guinée, de la Libye, du Mali, du Maroc, de la République arabe unie et de la Yougoslavie (S/4641, S/4650);

Télégramme, en date du 24 janvier 1961, adressé au Président du Conseil de sécurité par le Président de la République du Congo (Léopoldville) et le Président du Collège des commissaires généraux et Commissaire général aux affaires étrangères (S/4639);

Letter dated 29 January 1961 from the Permanent Representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the President of the Security Council (S/4644)

1. The PRESIDENT: In accordance with decisions taken at previous meetings I shall, with the consent of the Council, invite the representatives of Mali, India, Yugoslavia, Indonesia, Belgium, Guinea, Ghana, Congo (Leopoldville), Morocco, Poland and Libya to take seats at the Council table.

At the invitation of the President, Mr. Abdoulaye Maïga (Mali), Mr. C. S. Jha (India), Mr. Mišo Pavičević (Yugoslavia), Mr. Sukardjo Wirjopranoto (Indonesia), Mr. Walter Loridan (Belgium), Mr. Diallo Telli (Guinea), Mr. K. K. S. Dadzie (Ghana), Mr. Evariste Loliki (Congo, Leopoldville), Mr. El Mehdi Ben Aboud (Morocco), Mr. Bohdan Lewandowski (Poland) and Mr. Mohieddine Fekini (Libya) took places at the Council table.

2. Mr. FEKINI (Libya) (translated from French): First of all, Mr. President, I should like to express to you and to the members of the Council my thanks and my appreciation for your courtesy in allowing me to participate in the present debate in the Security Council.

3. I should also like to take advantage of this opportunity to welcome Mr. Stevenson, the new permanent representative of the United States to the United Nations. At the moment when he is taking on his new duties and responsibilities, it is with great pleasure that I offer him and his colleagues, both on my own behalf and on that of my delegation, our best wishes for success, in the sincere hope that, with a new administration in the host country, a new era will open, marked by a policy reflecting the common desire to maintain international peace and security, encourage co-operation between nations, and promote steadily and confidently the ideals of freedom, equality and emancipation in Africa from north to south, and everywhere else in the world as well.

4. Together with the delegations of Ceylon, Ghana, Guinea, Mali, Morocco, the United Arab Republic and Yugoslavia, the Libyan delegation has asked for the present meeting of the Security Council to be convened in order to examine the latest alarming developments in the Congo, in the light of the conclusions of the Conference of Independent African States, which was held at Casablanca in January 1961. In fact, these events threaten to paralyse entirely the efforts of the United Nations to restore law and order in that country. They jeopardize the independence, unity and territorial integrity of this fledgling African Republic, and constitute a serious danger to peace and security in Africa and in the world generally.

5. When, at the beginning of June 1960, the Belgian Congo became an independent and sovereign State, Libya welcomed and rejoiced at this historic event which crowned the national aspirations of the Congolese people and marked a new and important milestone along Africa's path towards total emancipation. Unfortunately, the military intervention of Belgium during the first days of the country's independence and the secessionist movements that followed darkened the horizon and created in the centre of Africa

Lettre, en date du 29 janvier 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (S/4644)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Conformément aux décisions prises lors de séances précédentes, j'invite, avec l'assentiment du Conseil, les représentants du Mali, de l'Inde, de la Yougoslavie, de l'Indonésie, de la Belgique, de la Guinée, du Ghana, du Congo (Léopoldville), du Maroc, de la Pologne et de la Libye à prendre place à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Abdoulaye Maïga (Mali), M. C. S. Jha (Inde), M. Mišo Pavičević (Yougoslavie), M. Sukardjo Wirjopranoto (Indonésie), M. Walter Loridan (Belgique), M. Diallo Telli (Guinée), M. K. K. S. Dadzie (Ghana), M. Evariste Loliki (Congo [Léopoldville]), M. El Mehdi Ben Aboud (Maroc), M. Bohdan Lewandowski (Pologne) et M. Mohieddine Fekini (Libye) prennent place à la table du Conseil.

2. M. FEKINI (Libye): Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord vous exprimer, ainsi qu'aux membres du Conseil, mes remerciements et mon appréciation pour la courtoisie dont vous avez fait montre en me permettant de participer au présent débat du Conseil de sécurité.

3. Je voudrais également saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue à M. Stevenson à l'occasion de sa nomination comme représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies. Au moment où il commence à assumer ses responsabilités et ses nouvelles fonctions, j'ai le plaisir de lui souhaiter, ainsi qu'à ses distingués collaborateurs, en mon nom personnel et au nom de la délégation libyenne, les meilleurs vœux de succès, dans l'espoir très sincère de voir s'instaurer, à l'occasion de l'installation d'une nouvelle administration dans ce pays hôte, une ère nouvelle, et se consolider une politique dominée par le souci commun de préserver la paix et la sécurité internationales, d'encourager la coopération entre les peuples et de promouvoir sans embarras ni équivoque les idéaux de liberté, d'égalité et d'émancipation en Afrique, du nord au sud, et partout ailleurs dans le monde.

4. De concert avec les délégations de Ceylan, du Ghana, de la Guinée, du Mali, du Maroc, de la République arabe unie et de la Yougoslavie, la délégation libyenne a demandé cette réunion du Conseil de sécurité pour examiner les derniers événements alarmants au Congo, à la lumière des conclusions de la Conférence des Etats indépendants de Casablanca, qui a eu lieu en janvier 1961. En effet, ces événements risquent de paralyser définitivement les efforts des Nations Unies en vue de restaurer l'ordre et la tranquillité dans le pays; ils menacent l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriales de la jeune république africaine et font peser de graves dangers sur la paix et la sécurité en Afrique et dans le monde en général.

5. Lorsque, au début du mois de juin 1960, le Congo belge a été érigé en Etat indépendant et souverain, la Libye a salué avec la plus grande satisfaction cet événement historique qui consacrait les aspirations nationales du peuple congolais et marquait une nouvelle et importante étape dans la marche de l'Afrique sur le chemin de sa libération totale. Malheureusement, l'intervention militaire belge dans le pays aux premiers jours de son indépendance et les mouvements sécessionnistes qui s'en sont suivis ont as-

a situation fraught with danger for the orderly development of the new State and for peace in the continent.

6. It was in these circumstances that the Head of the Central Government of the Congo appealed to the United Nations to help the new State to repel foreign aggression, re-establish domestic order, and preserve the country's independence, territorial integrity and national unity.

7. To the general satisfaction, the Security Council rapidly adopted the necessary measures and, thanks to the co-operation of Member States, the United Nations Operation in the Congo was organized and by the end of August 1960 had produced reassuring results where the evacuation of Belgian troops and personnel was concerned.

8. The people and Government of Libya, who resolutely and indignantly condemned Belgium's surprising military intervention in the Congo, had hoped, mindful of the happy association between their country and the United Nations during the years leading up to its independence, that the United Nations would fully shoulder its responsibilities in the Congo and play a constructive part in maintaining peace and security in Africa. As I said just now, these hopes appeared to be amply justified by the progress made during August 1960 by the United Nations operation in the Congo towards achieving the objectives set by the Security Council, and in particular the cessation of Belgian military intervention and the withdrawal of the Belgian expeditionary force and personnel from the Congo.

9. But obstructionist forces, foreign intrigue, and Belgian interference in the secessionist provinces raised serious obstacles in the way of the achievement by the United Nations of its goals in the Congo and, little by little, plunged the country into increasing confusion and created a gulf between the parties and responsible political figures of the new State.

10. The rivalries between the two antagonistic blocs which at present divide the world soon became manifest and paralysed the Security Council, plunging the Congo into the cold war despite efforts by the newly independent African countries to prevent emerging Africa from being drawn into it.

11. Thus the fourth emergency special session of the General Assembly had to be convened to consider the Congolese tragedy. That session confirmed the objectives of the Security Council, reaffirmed the Secretary-General's mandate and, in its resolution of 20 September 1960 [1474 (ES-IV)], sought to complete United Nations action by trying to bring about a national reconciliation. The Conciliation Commission is still persevering in its task despite the difficulties and ups-and-downs of the general situation in the Congo.

12. Unfortunately, instead of an improvement in the situation and the development of a conciliatory atmosphere essential for peace and progress in the Congo,

sombri l'horizon et créé au centre de l'Afrique une situation pleine de dangers pour l'évolution normale du nouvel Etat et pour la paix du continent.

6. C'est alors que le chef du Gouvernement central du Congo s'adressa à l'Organisation des Nations Unies pour qu'elle prête aide et assistance au nouvel Etat en vue de repousser l'agression étrangère, de rétablir l'ordre intérieur menacé et de préserver l'indépendance du pays, son intégrité territoriale et son unité nationale.

7. A la satisfaction générale, le Conseil de sécurité prit en toute diligence les mesures qui s'imposaient, et, grâce à la coopération des Etats Membres de l'Organisation internationale, l'opération des Nations Unies au Congo fut mise sur pied et aussitôt mise en œuvre, avec les résultats rassurants obtenus à la fin du mois d'août 1960 en ce qui concerne l'évacuation du Congo des troupes et du personnel belges.

8. Le peuple de la Libye et son gouvernement, qui ont condamné dans les termes les plus sévères et les plus indignés l'intervention militaire surprenante de la Belgique au Congo, ont nourri, au souvenir de l'heureuse association de leur pays avec les Nations Unies au cours des années qui l'ont conduit à l'indépendance, les plus grands espoirs de voir l'Organisation internationale assumer pleinement ses responsabilités au Congo et jouer un rôle constructif dans le maintien de la paix et de la sécurité en Afrique. Et, comme je le disais tout à l'heure, ces espoirs semblaient tout à fait justifiés à la lumière des progrès accomplis au mois d'août 1960 par l'opération des Nations Unies au Congo en vue de la réalisation des objectifs du Conseil de sécurité, en particulier ceux relatifs à la neutralisation de l'intervention militaire belge et à l'évacuation du corps expéditionnaire et du personnel belges du Congo.

9. Mais les forces de l'obstruction, les intrigues étrangères et l'immixtion belge dans les provinces sécessionnistes ont fait sérieusement obstacle à la réalisation des objectifs des Nations Unies au Congo, ont peu à peu plongé le pays dans un désordre plus accentué et dans une confusion grandissante, et ont creusé le fossé entre les partis et les personnalités politiques responsables des affaires du nouvel Etat.

10. Les rivalités entre les deux blocs antagonistes qui divisent actuellement deux parties importantes du monde n'ont pas tardé à se manifester à propos de la crise congolaise: elles ont eu vite fait de paralyser l'action du Conseil de sécurité et ont livré ce malheureux pays aux tentacules de la guerre froide que les pays africains indépendants ont essayé d'éloigner de l'Afrique renaissante.

11. C'est ainsi que la quatrième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale fut consacrée à l'examen du drame congolais. En confirmant les objectifs du Conseil de sécurité et en réaffirmant le mandat du Secrétaire général, l'Assemblée générale a cherché aussi, dans sa résolution du 20 septembre 1960 [1474 (ES-IV)], à compléter la mission des Nations Unies par une tentative de conciliation nationale: la Commission de conciliation des Nations Unies continue ses efforts avec persévérance, malgré les difficultés et les vicissitudes de la situation générale au Congo.

12. Hélas! loin de voir rétablies les conditions propices à une amélioration de la situation et s'ouvrir une ère de conciliation et d'entente nécessaires à

we find that matters have gone from bad to worse, and that the country has slipped into chaos and anarchy. Partisan passions, exacerbated from the outside by the intrigues of neo-colonialism, not only have led to the removal of the Central Government of the Congo, which had appealed to the United Nations for assistance, but the Parliament, which represents the will of the people, has also been dissolved.

13. These arbitrary and, it would seem, illegal measures have been followed by the setting up of a puppet government and of a military dictatorship, which has only led to a spread of disorder, lack of discipline and anarchy throughout the country. But what is far more serious, the Head of the Central Government, who always enjoyed the confidence of the elected Parliament and represents the truest aspirations of the country, has been thrown into prison and subjected to pressure and brutal treatment. Ministers of the Central Government and Members of Parliament have been dealt with in the same manner. These measures are also illegal under the "Loi fondamentale" of the Congo and are arbitrary and represent acts of personal vengeance springing from political rivalry. They are not only clear breaches of constitutional law and of the principle of parliamentary immunity, but also flagrant violations of human rights and fundamental freedoms.

14. While the military dictatorship in the Congo was engaging in these machinations, which have paralysed the efforts of the United Nations, and which have undoubtedly aroused revulsion in a large sector of public opinion in the Congo, and in Africa generally, the all-important questions of maintaining domestic peace and safeguarding the country's territorial integrity and national unity were lost sight of and the way was left clear for the action of the military régime to impose its will thanks to assistance received from outside. As a result of all these vicissitudes, the Congo is now in the cross-fire of the cold war. The objectives of the United Nations have been relegated to the background and the Congo has become the battlefield of an ideological warfare which has nothing to do with the true interests of the Congolese people. The arbitrary and plainly illegal measures taken against the duly elected Parliament, the Head of the Central Government and some of his colleagues as well as members of Parliament, have had various repercussions, plunging the country into its present distressing and dangerous situation. The Congolese National Army has broken up into a number of factions serving rival authorities, and sometimes completely irresponsible. Secessionist movements are gaining in strength and the country's unity and integrity are seriously threatened. These secessionist movements have been greatly encouraged by foreign intervention and by assistance offered in the hope of bringing about the collapse of genuine independence in the Congo and of furthering foreign ambitions and interests by placing in power men who can be relied upon to be accommodating.

15. Thus, despite the clearly worded resolutions of the Security Council and the General Assembly, and despite the commitments made by Belgium, Belgian officers and personnel have been reappearing in increasing numbers in both Leopoldville and Elisabethville, where they set about systematically sabotaging

une évolution positive et pacifique au Congo, l'on constate que les choses ont pris un tournant tel que peu à peu le pays s'est engouffré dans le chaos et l'anarchie. Les passions partisans attisées de l'extérieur par les intrigues et les manœuvres du néo-colonialisme ont conduit non seulement à la destitution du gouvernement central qui a précisément demandé aide et assistance aux Nations Unies, mais le Parlement, émanation de la volonté de la nation, a été dissous.

13. Ces mesures arbitraires et apparemment entachées d'illégalité ont été suivies par l'installation d'un gouvernement fantôme et par l'instauration d'un régime de dictature militaire qui n'a eu pour résultat que la généralisation du désordre, de l'indiscipline et de l'anarchie. Acte bien plus grave encore, le chef du gouvernement central, qui a toujours joui de la confiance du Parlement élu et qui représente les aspirations du pays dans leurs formes les plus authentiques, a été jeté en prison et a été l'objet de brutalités et d'exactions. Des ministres du gouvernement central et des parlementaires ont subi le même sort. Ces mesures apparaissent également entachées d'illégalité, au regard de la Loi fondamentale même du pays, et ne relèvent que de l'arbitraire, de vengeances personnelles dictées par les rivalités politiques. De tels agissements constituent non seulement des entorses patentes à la Loi constitutionnelle et au principe général de l'immunité parlementaire, mais encore des violations flagrantes des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

14. Alors que le régime de dictature militaire, au Congo, se livrait à ces agissements, qui ont paralysé les efforts des Nations Unies et ont certainement révolté une large partie de l'opinion publique congolaise en particulier et africaine en général, les objectifs primordiaux du maintien de l'ordre intérieur et des intérêts majeurs de la préservation de l'intégrité territoriale du pays et de son unité nationale étaient perdus de vue et la voie était pratiquement libre pour les tentatives du régime militaire en vue d'imposer sa volonté grâce à l'appui reçu de l'extérieur. Toutes ces vicissitudes ont placé le Congo au milieu du feu croisé de la guerre froide; les objectifs des Nations Unies ont été relégués à l'arrière-plan et se sont trouvés supplantés par une lutte idéologique étrangère aux véritables intérêts du peuple congolais. Les mesures arbitraires et manifestement illégales prises contre le Parlement élu, le chef du gouvernement central et certains de ses collègues, ainsi que des parlementaires, ont eu un certain nombre de conséquences qui ont plongé le pays dans la triste et périlleuse situation présente. L'armée nationale congolaise s'est scindée en un certain nombre de factions au service d'autorités rivales, échappant souvent à un contrôle responsable. Les mouvements sécessionnistes se sont accentués, et l'unité ainsi que l'intégrité du pays s'en trouvent gravement menacées. Ces mouvements sécessionnistes ont été singulièrement encouragés par l'intervention étrangère et par l'appui offert en vue de provoquer la faillite de l'indépendance réelle du Congo et de préserver les ambitions et les intérêts étrangers par la mise en place d'autorités accommodantes.

15. Ainsi, malgré les termes clairs des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, en dépit des engagements pris par la Belgique, des officiers et du personnel belge font leur apparition en nombre toujours croissant, tant à Léopoldville qu'à Elisabethville où ils s'évertuent à saboter systé-

the efforts of the United Nations. The reports of the Secretary-General and of his Special Representative in the Congo bring us most disquieting news on that score. This tendency, instead of diminishing, has become more and more pronounced, particularly within the past few weeks. The recruitment of European, South African and Israel mercenaries and the use of aerial bombardment, with all the danger that implies for the civilian population, are additional signs of foreign intervention, particularly Belgian intervention, in the complex Congolese drama. The Ruanda-Urundi incident, which was debated in the Security Council in January, has provided further proof of Belgian interference in the Congo, apart from Belgium's failure to abide by its obligations under the Trusteeship Agreement with the United Nations.

16. The measures taken against the Central Government of the Congo and the elected Parliament contributed towards plunging the country still further into disorder, insecurity and anarchy, and also made it very difficult to achieve the desired national reconciliation in that they eliminated prominent public figures who, in the general opinion, represent a very large part of the Congolese nation and exercise great influence throughout the country. Not satisfied with arbitrarily holding these men captive, the Leopoldville authorities have gone so far as to transfer the Head of the Central Government, the Vice-President of the Senate and the Minister for Youth to Katanga, thus placing them at the mercy of their bitterest enemies, who symbolize the attack on the unity and integrity of the Congo. The news of the brutal and degrading treatment to which these officials were subjected, both on their departure and on their arrival, has been received everywhere with profound indignation. In the letter which we addressed to the Security Council jointly with some other countries [S/4641 and S/4650] we have already registered our most vehement protest in this connexion. These unworthy acts, which are both inhuman and illegal, have already brought about violent reactions, thus further complicating a situation that was already complicated enough.

17. We are firmly convinced that the continued unlawful detention of these men can only widen the gulf of dissension and discord, and make it extremely difficult to preserve integrity and unity of the country and to maintain order and security. We are also convinced that useful negotiations for a return to harmony and understanding between the political parties and leaders of all shades of opinion cannot be undertaken with any real chances of success so long as such leading personalities continue to be detained arbitrarily, under the humiliating conditions we all know of, and are thus prevented from expressing their views freely in whatever discussions are held to effect national reconciliation. We also believe that it will be most difficult, in the light of bitter experience of the last few months, to achieve the desired progress towards the settlement of the Congo crisis until the return to legality and legitimacy has been achieved, the Parliament has been reconvened, the political leaders have been freed, the armed bands of the military dictatorship have been rendered powerless and an end has been put to Belgian intervention, both direct and indirect, in the affairs of the Congo as a whole.

matiquement les efforts des Nations Unies. Les rapports du Secrétaire général et de son représentant spécial au Congo apportent à cet égard les nouvelles les plus inquiétantes. Cette tendance, loin de s'affaiblir, ne fait que s'accroître, spécialement depuis quelques semaines. La levée de troupes de mercenaires européens, sud-africains et israéliens, et l'utilisation de l'aviation pour les bombardements aériens, avec les dangers que cela comporte pour les populations civiles, sont des signes supplémentaires de l'intervention étrangère — de la Belgique notamment — dans le complexe drame congolais. L'incident du Ruanda-Urundi, qui a fait l'objet d'un débat du Conseil de sécurité en janvier 1961, a apporté une autre preuve de l'ingérence belge au Congo, en plus des atteintes aux obligations de la Belgique découlant de la tutelle des Nations Unies dans ce territoire.

16. Les mesures prises contre le Gouvernement central du Congo et le Parlement élu contribuaient à plonger encore davantage le pays dans le désordre, l'insécurité et l'anarchie et, de plus, rendaient difficile la réalisation de l'objectif de réconciliation nationale, en éliminant des personnalités qui, de l'opinion générale, représentent un secteur très large de la nation congolaise et disposent d'une profonde influence dans le pays tout entier. Non contentes de les tenir arbitrairement en état de captivité, les autorités de Léopoldville ont recouru au transfert au Katanga du chef du gouvernement central, du Vice-Président du Sénat et du Ministre de la jeunesse, les mettant à la merci de leurs ennemis les plus acharnés qui symbolisent l'atteinte à l'unité et à l'intégrité du Congo. Les nouvelles des brutalités, des sévices et des avilissements dont ont été l'objet ces personnalités, au départ et à l'arrivée, ont été accueillies partout avec la plus grande indignation. Nous avons eu l'occasion, dans la lettre que nous avons adressée au Conseil de sécurité conjointement avec d'autres cosignataires [S/4641 et S/4650], d'élever à ce sujet les protestations les plus véhémentes. Ces agissements, qui se caractérisent par leurs excès inhumains et leur illégalité, ont déjà causé des réactions violentes qui compliquent dangereusement une situation déjà suffisamment compliquée.

17. Nous sommes fermement persuadés que la continuation de la détention illégale de ces personnalités ne fera que creuser davantage la fosse de la dissension et ne pourra qu'aggraver la désunion et rendre extrêmement difficile la préservation de l'intégrité du pays et de son unité, ainsi que le maintien de l'ordre et de la sécurité au Congo. Nous sommes également convaincus que des négociations utiles en vue du retour à l'harmonie et à l'entente entre les parties et les personnalités politiques de diverses tendances ne pourront être entreprises avec des chances réelles de succès tant que des personnalités aussi représentatives continuent d'être arbitrairement détenues dans les conditions humiliantes que l'on sait, et qu'elles sont ainsi mises dans l'impossibilité d'exprimer librement leurs opinions au cours de délibérations visant à la réconciliation nationale. Il nous semble, de même, qu'il serait bien difficile, à la lumière de l'expérience amère de ces derniers mois, de réaliser les progrès souhaitables dans le règlement de la crise congolaise tant qu'un retour à la légalité et à la légitimité n'aura pas été effectué, tant que le Parlement n'aura pas été réuni, tant que les dirigeants politiques n'auront pas été libérés, tant que les bandes armées de la dictature militaire n'auront pas été neutralisées et tant qu'il

18. The Security Council has been duly informed of the provisions of the Declaration concerning the situation in the Congo adopted at the Casablanca Conference [S/4626 and Corr.1]. The measures proposed by the States participating in that Conference — and Libya was one of them — for attaining the aims of the United Nations in the Congo could serve as a useful basis for determined action by the Security Council to overcome the many obstacles in the way of a settlement of this tragic business. The present international situation offers a timely opportunity for a sober reconsideration of the whole question, and at the same time it offers the great Powers an opportunity to examine their conscience and make a reappraisal of their responsibilities in regard to peace and security in Africa, and in the world in general.

19. On 1 February [928th meeting] the Secretary-General made a very important statement containing certain comments and proposals that are the result of experience gained in the various trials and vicissitudes through which the United Nations has passed in the Congo. This new examination of the question by the Secretary-General seems to us to constitute a most constructive effort and we believe it strengthens still more, if that were necessary, the proposals of the Casablanca Conference on the question of the Congo.

20. We hope that the members of the Security Council will also carefully reconsider the situation in the Congo, taking all the facts fully into account. We trust that the result of such efforts will be to save this martyred country from the fury of the cold war and lay the groundwork for the achievement of United Nations objectives, namely, the restoration of order and security in the country, the safeguarding of its independence, unity and integrity, and the preparation of conditions in which their domestic differences can be settled by the Congolese themselves in an atmosphere of legality, order and liberty for all, without exception or discrimination.

21. The stakes are very high indeed, they involve the independence, unity and integrity of a State which appealed to the United Nations for help. They also involve, in consequence, the prestige and perhaps the very survival of the United Nations as an effective organization. May our hopes, therefore, not be disappointed, and may the Security Council, and especially its permanent members, be equal to their great responsibilities.

22. Mr. PAVICEVIC (Yugoslavia) (translated from French): First, Mr. President, may I thank you and all the other members of the Security Council for giving me another opportunity to state the Yugoslav Government's views on the situation in the Congo, which is becoming more and more critical and dangerous.

23. The international community's concern for the maintenance of peace and security in Africa and in the world, and a justified anxiety about the fate of the young Congolese State, its independence and its terri-

n'aura pas été mis fin définitivement à l'intervention belge — directe ou indirecte — dans les affaires du Congo tout entier.

18. Le Conseil de sécurité a été dûment informé des dispositions de la Déclaration de Casablanca concernant la situation au Congo adoptée à la Conférence de Casablanca [S/4626 et Corr.1]. Les mesures proposées par les Etats qui ont participé à cette conférence — et la Libye a eu l'honneur d'y être représentée — en vue de la réalisation des objectifs des Nations Unies au Congo peuvent constituer une base utile à une action déterminée du Conseil de sécurité pour surmonter les obstacles qui se sont accumulés sur la voie du règlement de cette tragique affaire. La conjoncture internationale actuelle offre une occasion opportune pour une reconsidération saine de la question dans son ensemble, de même qu'elle présente aux grandes puissances l'opportunité de procéder à un sérieux examen de conscience et à une réévaluation de leurs responsabilités touchant la paix et la sécurité en Afrique et dans le monde en général.

19. Le 1er février [928ème séance], le Secrétaire général a fait une importante déclaration dans laquelle il a soumis des observations et des propositions qui sont le fruit de l'expérience — jalonnée par les difficultés et les vicissitudes — de l'opération des Nations Unies au Congo. Ce nouvel examen de la situation de la part du Secrétaire général nous semble constituer un effort constructif et donne, nous semble-t-il, encore plus de force — s'il en était besoin — aux propositions de la Conférence de Casablanca relatives à la situation au Congo.

20. Nous espérons que les membres du Conseil de sécurité procéderont également à une réévaluation approfondie de la situation au Congo, compte tenu de tous les éléments en présence. Nous souhaitons que le résultat de cet effort permette de soustraire ce pays martyr aux fureurs de la guerre froide, et de jeter les fondements d'une solution sincère et efficace en vue de la réalisation des objectifs des Nations Unies tendant à la restauration de l'ordre et de la sécurité dans le pays, à la sauvegarde de son indépendance, de son unité et de son intégrité, et à la préparation des conditions propices à la liquidation des différends intérieurs par les Congolais eux-mêmes, dans la légalité, l'ordre et la liberté pour tous, sans discriminations ni exclusives.

21. L'enjeu est certes très grand. Il y va de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité d'un Etat qui s'est adressé à l'Organisation des Nations Unies pour qu'elle lui offre aide et assistance. Il y va aussi, par voie de conséquence, du prestige et peut-être même de la survie effective de notre organisation. Puissent donc nos espoirs ne pas être déçus et puissent le Conseil de sécurité et en particulier ses membres permanents être à la hauteur de leurs graves responsabilités!

22. M. PAVICEVIC (Yougoslavie): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous remercier, et de remercier aussi les autres membres du Conseil de sécurité, de m'avoir donné à nouveau l'occasion de présenter ici les vues du Gouvernement yougoslave au sujet de la situation, de plus en plus critique et de plus en plus dangereuse, qui règne au Congo.

23. Le souci de la communauté internationale pour le maintien de la paix et de la sécurité en Afrique et dans le monde, ainsi qu'une inquiétude justifiée quant au sort du jeune Etat congolais, de son indé-

torial integrity, have led the Yugoslav Government and the Governments of Ceylon, Ghana, Guinea, Libya, Mali, Morocco and the United Arab Republic to ask the Security Council to consider the question once again. The Governments of Yugoslavia and the other countries I have mentioned expect the Council at last to take decisive steps, which are essential if a settlement of the critical situation in the Congo is to be achieved and if the goals set forth in the resolutions adopted by the Security Council and by the fourth emergency special session of the General Assembly are to be attained.

24. My delegation thinks that this meeting of the Security Council may be the last opportunity to take decisions making possible a peaceful and constructive settlement of the Congo crisis, removing the threat of civil war, averting the danger of an international armed conflict and saving the United Nations from a further loss of prestige.

25. The representatives of Yugoslavia, in their speeches in the Security Council and the General Assembly and in various official documents on the Congo situation, have pointed out that the present United Nations policy in the Congo, if it continues, cannot lead to a just and lasting settlement.

26. I must emphasize that our fears have been justified by the course of events. We stressed the threat of civil war, and today this threat has almost become a reality which we must face in the Congo. We said that an attempt was being made to tear the Republic of the Congo apart and to threaten its territorial integrity; this extremely harmful and dangerous trend has not only continued but has spread during the last few weeks. We also warned against the increase of foreign intervention; our warning was borne out, in particular, by the recent use of the Trust Territory of Ruanda-Urundi as a base for an attack against Government forces of the Republic of the Congo and by the attempt to set up a "Foreign Legion" in Katanga. We also drew attention to the crisis of the United Nations Force in the Congo, which was bound to come. Today it is a fact, since the Governments of Guinea, Indonesia, Morocco and the United Arab Republic have decided to withdraw their contingents.

27. We mention these facts today, not to show that we were right, but rather to try once again, in this most critical situation, to point the way to a democratic and peaceful settlement of the Congo crisis.

28. It seems to us self-evident that now all roads to a fully democratic settlement in the Congo converge at the same point—the position and treatment of the only national figure generally acknowledged in the Congo, the only person who rises above provincial and tribal distinctions and who embodies, for the people of the Congo, the independence and unity of his country; I refer to Mr. Patrice Lumumba, the Prime Minister of the Central Government.

pendance et de son intégrité territoriale, ont amené le Gouvernement yougoslave et les Gouvernements de Ceylan, du Ghana, de la Guinée, de la Libye, du Mali, du Maroc et de la République arabe unie à demander que le Conseil de sécurité examine encore une fois cette question. Le Gouvernement yougoslave, de même que les pays susmentionnés, attend que le Conseil prenne enfin les mesures décisives indispensables pour que soit trouvée une solution à la situation critique qui règne au Congo et pour que soient réalisés au Congo les objectifs qui avaient été fixés dans les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité et par l'Assemblée générale lors de sa quatrième session extraordinaire d'urgence.

24. La réunion actuelle du Conseil de sécurité représente peut-être, de l'avis de ma délégation, la dernière occasion de prendre des décisions qui rendraient possible une solution pacifique et constructive de la crise congolaise et qui permettraient d'éliminer les dangers d'une guerre civile, de prévenir les périls d'un conflit armé international et d'éviter que l'ONU perde encore de son prestige.

25. Les représentants de la Yougoslavie, dans leurs interventions au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale, ainsi que dans plusieurs documents officiels relatifs à la situation au Congo, ont souligné que la prolongation de la présente politique des Nations Unies au Congo ne peut aboutir à aucune solution positive et durable.

26. Nos craintes, je dois le souligner, ont été justifiées par le cours des événements. Nous avons mis l'accent sur la menace d'une guerre civile et, aujourd'hui, cette menace est presque devenue une réalité à laquelle nous devons faire face au Congo. Nous avons indiqué que des efforts étaient faits pour déchirer la République du Congo et pour menacer son intégrité territoriale, et ces développements profondément négatifs et dangereux se sont non seulement poursuivis, mais se sont étendus au cours des récentes semaines. Nous avons également mis en garde contre l'accroissement de l'intervention étrangère, et nos avertissements ont été corroborés, en particulier, par le fait récent de l'utilisation du Territoire sous tutelle du Ruanda-Urundi comme base d'attaque contre les forces du Gouvernement de la République du Congo, et par les actions tendant à la création d'une "légion étrangère" au Katanga. Nous avons en outre mis l'accent sur la crise inévitable de la Force des Nations Unies au Congo. Aujourd'hui, c'est un fait, vu la décision prise par les Gouvernements de la Guinée, de l'Indonésie, du Maroc et de la République arabe unie de retirer leurs contingents.

27. Si nous rappelons tout cela aujourd'hui, ce n'est pas pour souligner que nous avons raison, mais plutôt pour essayer, dans une situation particulièrement critique, d'indiquer une fois de plus la voie vers une solution démocratique et pacifique de la crise congolaise.

28. Il est évident, à nos yeux, qu'aujourd'hui toutes les voies menant à une solution réellement démocratique au Congo convergent sur la question du rôle et du traitement de la seule figure nationale reconnue sur un plan général au Congo, de la seule personnalité qui dépasse le cadre des provinces et des tribus, et qui personnifie, pour le peuple du Congo, l'indépendance et l'unité de son pays; je veux parler du Premier Ministre du gouvernement central, M. Patrice Lumumba.

29. My delegation, with many others, warned the Security Council that neither usurpation of power, the abolition of constitutional structures, nor the illegal imprisonment of Prime Minister Lumumba, could "solve" the Congo crisis. On the contrary, these acts simply made the internal situation in that unfortunate country worse, so that now we all agree that it is on the verge of civil war. Incidentally, this seems to be the only point now on which there is general agreement.

30. The unprecedented acts of savagery against Lumumba, and his transfer to Katanga—to the very prison in which he was held last year by the Belgians—was simply adding fuel to the fire, which today threatens the independence of the Congo and may well lead to an international armed conflict in Africa.

31. The question of Lumumba, which we are discussing today, is not at all a simple humanitarian matter, as some suggest. The treatment to which he has been subjected, involving violation of human rights and of the most elementary humanitarian standards, is of course the humanitarian aspect of the problem. But this is only another proof of the illegitimacy of the régime which some are trying to impose on the Congo and of the illegality on which that régime is based. The arrest of Prime Minister Lumumba, his illegal detention, his transfer to Katanga and his ill-treatment are only links in the unbroken chain of colonialist intervention in the Congo.

32. It is now quite clear that the usurpation of power by unconstitutional armed groups in the Congo must open the way to illegal and violent acts in increasing number, leading directly to civil war and to the degeneration of the Congo crisis into an international armed conflict.

33. Hence, in my delegation's opinion, all military units which have placed themselves in the service of the forces of usurpation and secession must be removed from political life. The question of Lumumba, as I have said, is first and foremost a political question. Without Lumumba, that is to say without the national forces he represents, there is not, there cannot be and there never will be any settlement of the Congo crisis.

34. For these reasons, the Yugoslav Government thinks that the first decision the Security Council should make in the present critical situation is to take steps to protect the life, and secure the freedom and unhampered political activity of Prime Minister Lumumba, and of all other imprisoned political figures, members of the Central Government and of the Congolese Parliament, and leaders of political life in the Congo.

35. What the people of the Congo and all anti-colonialists in the world demand is the release of Lumumba, not an appeal to follow "the regular procedure". Whatever our personal likes or dislikes may be, the barest political realism now urgently requires that Lumumba be released, as an essential condition for a solution of the Congo problem.

29. Ma délégation, parmi beaucoup d'autres, avait averti le Conseil de sécurité que ni l'usurpation de pouvoir, ni la suppression des institutions constitutionnelles, ni l'emprisonnement illégal du Premier Ministre, M. Lumumba, n'étaient en mesure de "résoudre" la crise congolaise. Au contraire, cet état de choses a seulement fait empirer la situation intérieure de ce malheureux pays qui est, de l'avis de nous tous, menacé d'être plongé dans l'abîme de la guerre civile. C'est d'ailleurs, semble-t-il, le seul point sur lequel tout le monde soit d'accord aujourd'hui.

30. Les actes de sauvagerie sans précédent commis contre Lumumba, ainsi que son transfert au Katanga — dans la même prison où il était détenu l'an dernier par les Belges — ont mis plus encore d'huile sur le feu qui, aujourd'hui, menace à la fois d'engloutir l'indépendance du Congo et de créer en Afrique un conflit international armé.

31. La question de Lumumba, dont nous discutons aujourd'hui, n'a absolument pas un simple caractère humanitaire, ainsi que certains voudraient le présenter. La façon dont il a été traité — impliquant la violation des droits de l'homme et des considérations humanitaires les plus élémentaires — représente sans doute l'aspect humanitaire du problème. Mais ce n'est en fait qu'une preuve supplémentaire du caractère illégitime du régime qu'on est en train d'essayer d'imposer au Congo, et de l'illégalité sur laquelle ce régime est fondé. L'arrestation, la détention illégale, le transfert au Katanga et les mauvais traitements infligés au premier ministre Lumumba, ne sont qu'un anneau de la chaîne continue de l'intervention colonialiste au Congo.

32. Il est aujourd'hui tout à fait évident que l'usurpation de pouvoir par les groupes armés anticonstitutionnels au Congo ouvre nécessairement la voie à un nombre de plus en plus grand d'actes illégaux et violents, menant directement à la guerre civile et à la dégénérescence de la crise congolaise en un conflit international armé.

33. Ce fait, de l'avis de ma délégation, impose l'élimination de la vie politique de tous les détachements militaires qui se sont mis au service des forces d'usurpation et de sécession. La question de Lumumba, comme je l'ai dit, est avant tout et par-dessus tout une question politique. Sans Lumumba, c'est-à-dire sans les forces nationales qu'il représente, il n'y a pas, il ne peut pas y avoir et il n'y aura pas de solution à la crise congolaise.

34. Pour toutes ces raisons, le Gouvernement yougoslave estime que la première décision que le Conseil de sécurité se doit de prendre, compte tenu de la situation critique actuelle, est d'adopter les mesures en vue d'assurer la vie, la liberté et l'activité politique sans entraves du Premier Ministre, M. Lumumba, et de toutes les autres personnalités politiques emprisonnées, membres du gouvernement central, du Parlement congolais, et dirigeants de la vie politique au Congo.

35. Ce qu'exigent le peuple du Congo et toutes les forces anticolonialistes du monde, c'est la libération de Lumumba et non un appel pour que soit appliquée "la procédure régulière". Sans tenir compte de la sympathie ou de l'antipathie que l'on peut ressentir envers une personne quelconque, un minimum de réalisme politique impose inévitablement aujourd'hui la libération urgente de Lumumba comme condition sine qua non d'une solution à la crise congolaise.

36. The second task which the United Nations must undertake at once, in order to bring about the essential conditions for a settlement of the Congo crisis, is to enable the Congolese Parliament to work normally. My delegation thinks that, until the Congolese Parliament is operating normally, any attempt at national reconciliation and pacification in the Congo is bound to fail, that conferences which do not include representatives of the largest political movement in the country would not only be meaningless but even, objectively speaking, harmful, and that they might give rise to new difficulties and conflicts.

37. But the real cause of all the troubles of the Congo is still colonial intervention. Unfortunately, although such intervention is happening before the eyes of the United Nations Force in the Congo and of responsible United Nations agencies, it is constantly spreading and taking on new and more dangerous forms. I shall not go into details, of which we are all aware and of which we hear every day; but the flagrant case of the illegal use of the Trust Territory of Ruanda-Urundi for intervention in the Congo, the concentration of Belgian troops on the Congolese frontier, the delivery of military aircraft to Tshombé and many other examples, to say nothing of the presence, known and confirmed by responsible United Nations representatives, of many Belgians—direct agents of foreign intervention—in the administration, in military and police units and in key positions in the economy, give us a picture of the feverish attempts being made to crush the Congolese people's resistance and to impose foreign domination.

38. I must also point out that Mr. Kasa-Vubu himself, in a letter addressed to the Secretary-General on 7 January 1961 [S/4630, sect. I], admits that the bilateral aid received by the Republic of the Congo is appreciably greater than that which it receives from the United Nations.

39. I have no intention of passing over in silence one of the most dangerous and provocative aspects of direct foreign intervention in the Congo. This is the setting up in Katanga of the "Foreign Legion", or "The Terrors", as they call themselves. The use of such a force in the fight against the Congolese people manifestly constitutes a very serious threat to peace in Africa and the world and a provocative violation of the fundamental principles of the United Nations Charter and of all the accepted rules of international relations. The creation and use in the Congo of forces made up of foreign mercenaries is a clear provocation, the purpose of which would seem to be to turn the Congolese crisis into an international armed conflict.

40. The facts I have mentioned lead my delegation to conclude that the Security Council's immediate task, a task with which the United Nations has had to cope for the last seven months, is to end completely all colonialist intervention in the Congo, in any form

36. La seconde tâche à laquelle l'Organisation des Nations Unies doit faire face immédiatement, si elle veut créer les conditions essentielles pour que soit résolue la crise du Congo, consiste à faire en sorte que le Parlement congolais puisse fonctionner normalement. Ma délégation estime que, tant que le Parlement congolais ne fonctionnera pas normalement, tous les efforts tendant à la conciliation nationale et à la pacification au Congo seront vains, et que des conférences auxquelles ne participeraient pas les représentants du plus large mouvement politique du pays seraient non seulement dénuées de sens mais seraient même, d'un point de vue objectif, nuisibles et risqueraient de provoquer de nouvelles difficultés et de nouveaux conflits.

37. Il reste que la cause réelle de toutes les difficultés du Congo demeure l'intervention coloniale. Malheureusement, et en dépit du fait qu'elle a lieu en présence de la Force des Nations Unies au Congo et des organismes responsables des Nations Unies, cette intervention ne cesse de s'étendre et de se manifester sous des formes nouvelles et plus dangereuses. Je ne tiens pas à entrer dans les détails qui, de toute manière, sont assez connus de nous tous et dont nous sommes chaque jour informés; mais le cas flagrant de l'utilisation illégale du Territoire sous tutelle du Ruanda-Urundi pour une intervention au Congo, la concentration de troupes belges sur la frontière congolaise, la livraison d'aéronefs militaires à Tshombé, ainsi que de nombreux autres exemples, sans compter la présence — connue et confirmée par des représentants responsables de l'ONU — de nombreux Belges, agents directs de l'intervention étrangère, dans l'appareil administratif, dans les unités militaires et de police ainsi que dans les positions clefs de l'économie, nous fournissent une image des fiévreux efforts entrepris pour écraser la résistance du peuple congolais et pour établir une domination étrangère.

38. A ce propos, il faudrait aussi souligner que M. Kasa-Vubu lui-même, dans une lettre qu'il a adressée au Secrétaire général le 7 janvier 1961 [S/4630, sect. I] reconnaît que l'assistance que son pays reçoit sur une base bilatérale est beaucoup plus importante que l'ensemble de l'assistance que la République du Congo reçoit de l'Organisation des Nations Unies.

39. Je n'entends pas, cependant, ignorer l'un des aspects les plus dangereux et les plus provocateurs de l'intervention étrangère directe au Congo. Il s'agit de la création de la "légion étrangère" au Katanga, ou des "affreux", comme ils s'appellent eux-mêmes. L'utilisation d'une telle force dans la lutte menée contre le peuple congolais menace, d'évidence et très sérieusement, la paix en Afrique et dans le monde et viole, de façon provocante, les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et toutes les règles reconnues dans le domaine des relations internationales. La création et l'utilisation au Congo de forces composées de mercenaires étrangers représentent une provocation d'un caractère absolument évident et apparaissent comme destinées à transformer la crise congolaise en un conflit international armé.

40. Tout ce que je viens de dire amène nécessairement ma délégation à conclure que la tâche immédiate du Conseil de sécurité, tâche à laquelle les Nations Unies ont eu à faire face pendant sept mois, c'est de mettre efficacement fin à l'intervention colonialiste

whatever, as it is the fundamental cause of the acute crisis in that country. This means, first of all, the complete withdrawal, without delay or conditions, of all agents of foreign intervention in the Congo, especially of Belgian or other military or paramilitary staff who do not belong to the United Nations forces and of other "advisers" or "specialists", who are nothing but representatives of colonial interests and agents of an intolerable outside interference.

41. Nothing I have said so far, and nothing which the Yugoslav Government intends to propose today as a way of settling the Congo crisis, is new or unknown to the Security Council. We are following the path clearly marked out by the Security Council resolutions of July and August [S/4387, S/4405, S/4426] and by the resolution adopted at the fourth emergency special session of the General Assembly last September.

42. This was the course proposed in the draft resolution submitted to the General Assembly on 19 December by the delegations of Ceylon, Ghana, India, Indonesia, Iraq, Morocco, the United Arab Republic and Yugoslavia.^{1/} It is the course suggested by the independent African States in the important communiqué on the Congo situation issued after the Casablanca Conference. It is the only way in which the Organization's mission can be carried out logically and resolutely by the United Nations Command and by all responsible United Nations organs in the Congo. It is also the way to the complete elimination of colonial intervention from abroad and of the usurpation of power within the country.

43. The passive presence of the United Nations in the Congo has given further encouragement to all the harmful trends which have appeared over the last seven months and which have brought about results completely opposed to the purposes of the resolutions of the Security Council and the General Assembly.

44. This United Nations policy in the Congo has led several African and Asian countries to decide, and rightly, to withdraw their troops from the Congo. We should not forget that these were countries which put a large proportion of their available resources at the disposal of the United Nations in the Congo. This was a sign of those countries' sense of responsibility for African problems and an expression of their confidence in the United Nations and its mission in the world, particularly in Africa. Nor should we forget that these are the very countries which have consistently, at every opportunity, taken an anti-colonialist stand.

45. One feature of the various interpretations of the Congo situation given thus far is a confusion between cause and effect. This has happened again in connexion with the withdrawal from the Congo of troops of the African and Asian countries I have mentioned. We have said before—and we repeat it today—that the prestige of the United Nations is not threatened by the withdrawal of these countries' troops but by the

au Congo, sous toutes ses formes, en tant que source et cause fondamentale de la crise sévissant dans ce pays. Cela signifie avant tout le retrait complet, sans délai et sans condition, de tous les protagonistes de l'intervention étrangère au Congo et, tout d'abord, du personnel militaire ou paramilitaire belge ou d'autres nationalités, n'appartenant pas aux forces des Nations Unies, ainsi que des autres "conseillers" ou "spécialistes" qui ne sont que les représentants d'intérêts coloniaux et les agents d'une ingérence extérieure intolérable.

41. Rien de ce que j'ai dit jusqu'à présent, ni rien de ce que le Gouvernement yougoslave entend proposer aujourd'hui comme mesures pour apporter une solution à la crise congolaise, n'est nouveau ni ignoré du Conseil de sécurité. Nous suivons la voie tracée sur une base solide par les résolutions du Conseil de sécurité de juillet et d'août [S/4387, S/4405 et S/4426] et par la résolution adoptée lors de la quatrième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale en septembre dernier.

42. C'est là la voie qui était proposée dans le projet de résolution soumis à l'Assemblée générale le 19 décembre 1960 par les délégations de Ceylan, du Ghana, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Irak, du Maroc, de la République arabe unie et de la Yougoslavie^{1/}. C'est la voie indiquée par les Etats indépendants d'Afrique dans le communiqué d'une grande portée publié, au sujet de la situation au Congo, à l'issue de la Conférence de Casablanca. C'est en fait la voie à suivre pour que soit exécutée de façon logique et résolue, par le Commandement de la Force des Nations Unies et par tous les organes responsables de l'ONU au Congo, la mission qui a été dévolue à l'Organisation. C'est aussi la voie qui mène à l'élimination complète de l'intervention colonialiste étrangère et de l'usurpation des pouvoirs à l'intérieur du pays.

43. La présence passive de l'ONU au Congo a encouragé davantage tous les courants négatifs qui se manifestent depuis sept mois et qui ont amené à des résultats tout à fait opposés aux buts visés par les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

44. Cette politique des Nations Unies au Congo a amené, avec raison, plusieurs pays d'Afrique et d'Asie à décider le retrait de leurs troupes du Congo. Nous ne devons pas perdre de vue le fait qu'il s'agit précisément de pays qui, compte tenu de leurs possibilités, ont mis de larges ressources à la disposition des Nations Unies au Congo. C'était là, de la part de ces pays, une marque de leur sens de la responsabilité en ce qui touche les problèmes africains, une expression de leur confiance dans l'Organisation des Nations Unies et en sa mission dans le monde, particulièrement en Afrique. On ne saurait non plus oublier que ce sont précisément ces pays qui ont, sans relâche, à chaque occasion, démontré leur position anti-colonialiste.

45. Cependant, une des caractéristiques des interprétations qu'on a données jusqu'ici de la situation au Congo est la confusion constante entre cause et effet. Il en a de nouveau été ainsi en ce qui concerne le retrait du Congo des troupes des pays d'Afrique et d'Asie que je viens de mentionner. Nous avons souligné auparavant — et nous le répétons aujourd'hui — que le prestige des Nations Unies n'est pas menacé

^{1/} Official Records of the General Assembly, Fifteenth Session, Annexes, agenda item 85, document A/L.331/Rev.1.

^{1/} Documents officiels de l'Assemblée générale, quinzième session, Annexes, point 85 de l'ordre du jour, document A/L.331/Rev.1.

46. Some have attributed the present crisis of the United Nations Force in the Congo to other factors, quoting figures and discussing whether or not the Force would be able to fulfil its mission with the military and technical means and the equipment which it has now. Viewing the matter from that angle, they raise the question of replacing the contingents about to be withdrawn. They forget that the United Nations Force in the Congo does not represent merely so many thousand armed men. This Force also represents—or at least should represent—something more: a positive political factor which, by its very composition, should ensure that the purposes and mandate set for the United Nations operation in the Congo will be fulfilled. It is therefore clear that this Force could not be politically and morally effective if its composition were not broadly based, if representatives of a number of important African and Asian countries were excluded from it and if it lost its independence of the great military blocs.

47. This is why, before asking what scheme is behind the withdrawal of troops belonging to those countries, we should ask first, quite objectively, whose interests are furthered by the United Nations presence in the Congo. The answer to this question is the key to the whole policy and to the methods of the United Nations in the Congo.

48. I should like to stress the firm conviction of my delegation that there could be no more dangerous mistake than to approach the Congo problem today from the point of view of the cold war and of the interests of military blocs, for we should see the present Congo crisis as a most striking example of the struggle and resistance of peoples against all colonial domination, whether in the Congo or in the whole of Africa. For this reason, the Congo has now become the touchstone of each country's policy, not as regards the problems which divide the East and the West, but rather as regards colonialism in its most overt and brutal form.

49. Lastly, it must be clearly understood that, for the same reason, no "ideological" motive or so-called "alliance commitment" can justify helping colonialism in the Congo; nor can abstract anti-colonialist declarations disguise certain countries' pro-colonialist policy where the Congo is concerned. The anti-colonialist world will regard any support to colonialist intervention in the Congo—whether because of direct political or economic interests, "ideological" motives or "alliance commitments"—as complicity in a plot by colonial forces and interests against the freedom and independence of all African States.

50. The present debate in the Security Council has brought out three points on which there is agreement: the release of all political leaders, the need to convene the Congolese Parliament immediately, which should be in a position to function normally, and the withdrawal of Belgian personnel. These steps are the first essential conditions for a peaceful and con-

par le retrait des troupes de ces pays, mais par la politique même de l'ONU au Congo.

46. On a également essayé d'imputer la crise actuelle de la Force des Nations Unies au Congo à d'autres facteurs: citant des chiffres, on a parlé de la possibilité ou de l'impossibilité pour cette force d'accomplir sa mission avec les moyens militaires, techniques et d'équipement dont elle dispose en ce moment. Partant de là, des efforts sont entrepris pour aborder la question du remplacement des contingents qui doivent être retirés. Or, on semble oublier que la Force des Nations Unies au Congo ne représente pas seulement le groupement d'un certain nombre de milliers d'hommes en armes; cette force représente — du moins devrait-il en être ainsi — quelque chose de plus: un facteur politique positif qui, par sa composition même, devrait garantir davantage la réalisation des buts et du mandat fixés à l'ONU au Congo. En conséquence, il apparaît clairement que cette force ne saurait être politiquement et moralement efficace si sa composition n'est pas fixée sur une base adéquate, si les représentants de plusieurs pays africains et asiatiques importants en sont exclus et si elle devait perdre son caractère de non-appartenance aux grands blocs militaires.

47. C'est pourquoi, je dois dire qu'avant de poser la question de savoir à quel dessein correspond le retrait des troupes appartenant à ces pays, il faut demander d'abord, d'un point de vue objectif, quels sont les intérêts qui bénéficient de la présence de l'ONU au Congo. La réponse à cette question est la clef de toute la politique et de toutes les pratiques adoptées par les Nations Unies au Congo.

48. A ce sujet, je me permettrai de souligner la conviction profonde de ma délégation que rien ne saurait être plus faux ou plus dangereux que d'aborder aujourd'hui le problème du Congo dans la perspective de la guerre froide et des intérêts des blocs militaires, alors qu'il convient de voir avant tout, dans la crise congolaise actuelle, le plus frappant exemple de la lutte et de la résistance des peuples contre toute domination coloniale au Congo et en Afrique en général. Pour cette raison, le Congo est devenu aujourd'hui la pierre de touche pour l'évaluation de la politique de chaque pays, non pas à l'égard des problèmes qui divisent l'Est et l'Ouest, mais plutôt à l'égard du colonialisme dans ses manifestations les plus évidentes et les plus brutales.

49. Enfin, il s'agit de bien comprendre que, pour cette raison précisément, nulle considération "idéologique" ou prétendue "obligation d'alliance" ne saurait justifier une aide au colonialisme au Congo. En outre, nulle déclaration anticolonialiste abstraite ne saurait dissimuler la politique procolonialiste de certains pays à l'égard du Congo. Aux yeux du monde anticolonialiste, tout soutien apporté à l'intervention colonialiste au Congo — que ce soit au nom d'intérêts directs politiques ou économiques, ou sous prétexte de motifs "idéologiques" ou d'"obligations d'alliance" — sera jugé comme une participation à un complot des forces et des intérêts coloniaux contre la liberté et l'indépendance de tous les Etats africains.

50. Trois points communs se sont dégagés au cours du présent débat au Conseil de sécurité, à savoir la demande de libération de toutes les personnalités politiques, la nécessité de convoquer immédiatement le Parlement congolais qui doit être mis en mesure de fonctionner normalement, et la demande de retrait du personnel belge. Ces mesures représentent le

structive settlement of the Congo crisis.

51. Until I have further details about other measures mentioned in this debate, I reserve the right, with the Council's permission, to speak on the subject again at the proper time.

52. May I repeat most earnestly what I said at the beginning of my speech. This is perhaps our last opportunity to take steps to prevent the spread of civil war in the Congo, to avert the danger of an international armed conflict and to strengthen the action and the prestige of the United Nations throughout Africa and the world.

53. The United Nations is essential to mankind, especially to small countries, not as a screen for colonialist intrigues but as a shield for the protection and consolidation of the national independence of all countries, in particular of those which have recently become free.

54. Mr. DIALLO Telli (Guinea) (translated from French): Mr. President, the delegation of the Republic of Guinea wishes to express to you, and through you to all members of the Security Council, our gratitude for the opportunity you have kindly given us to utter a final warning about the Congolese drama and to urge the United Nations to effect the radical change of policy which is imperative if it wishes to save the Congo and to save itself.

55. We also take this opportunity to associate ourselves whole-heartedly with the welcome unanimously extended to the new representative of the United States of America who has joined us; we are happy to assure Mr. Stevenson, and the Government he represents, of the great hopes which Africa, struggling for complete liberation, places in the action of the new United States Administration, whose clear-cut attitude towards colonialism and its misdeeds in Africa and elsewhere will undoubtedly be an essential factor contributing to the maintenance of international peace and security and, consequently, to the very survival of the United Nations.

56. For the first time the Security Council is called upon, at the request of uncommitted countries, whose position has been dictated consistently and solely by the interests of the Congolese people, to take a decision on the dramatic situation in the Congo. This meeting has been rendered necessary by events in the young African State: events punctuated by the illegal detention, arbitrary transfer and shameful treatment of Prime Minister Lumumba and various members of the Congolese Parliament and Government.

57. The gravity of these events, which mark a new phase in the steady worsening of the situation in the Congo and the progressive failure of the United Nations operation in that country, must be apparent to all.

58. The delegation of the Republic of Guinea, conscious of this alarming situation and anxious that a solution be found without delay, has joined the delegations of Ceylon, Ghana, Mali, Morocco, Libya, the United Arab Republic and Yugoslavia in asking the Security Council, in a last desperate attempt, to save

minimum indispensable pour une solution pacifique et constructive de la crise congolaise.

51. En attendant des éclaircissements sur d'autres mesures préconisées au cours de ce débat, je me réserve le droit, avec votre permission, de reprendre la parole le moment venu.

52. Permettez-moi de rappeler une fois de plus, de la façon la plus sérieuse, ce que j'ai souligné au début de mon intervention: c'est peut-être la dernière fois que nous pouvons prendre les mesures qui nous permettraient de prévenir l'extension de la guerre civile au Congo, d'écarter le danger d'un conflit international armé et de renforcer le rôle et le prestige des Nations Unies dans toute l'Afrique et dans le monde entier.

53. L'Organisation des Nations Unies est indispensable à l'humanité, et plus particulièrement aux petits pays, non pas si elle sert de paravent pour les manœuvres colonialistes mais si elle sert de bouclier pour la défense et la consolidation de l'indépendance nationale de tous les pays, et notamment des pays nouvellement libérés.

54. M. DIALLO Telli (Guinée): La délégation de la République de Guinée tient à vous exprimer, Monsieur le Président, et à travers vous, à tous les membres du Conseil de sécurité, notre gratitude pour avoir bien voulu nous offrir l'occasion de lancer de nouveau un ultime cri d'alarme en ce qui concerne le drame congolais et d'insister pour que l'Organisation des Nations Unies opère le changement d'orientation radical qui s'impose si elle veut sauver le Congo et se sauver elle-même.

55. Nous saisissons également cette occasion pour nous associer pleinement aux souhaits de bienvenue adressés unanimement au nouveau représentant des Etats-Unis d'Amérique parmi nous: à M. Stevenson et au gouvernement qu'il représente, nous sommes heureux de confirmer les grands espoirs que l'Afrique, en lutte pour sa libération totale, place dans l'action de la nouvelle administration américaine, dont l'attitude concrète à l'égard du colonialisme et de ses méfaits en Afrique et ailleurs sera sans aucun doute un facteur essentiel pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et par voie de conséquence, pour la survie même de l'Organisation des Nations Unies.

56. Pour la première fois, le Conseil de sécurité, à la demande de pays non engagés dont la position a été constamment affirmée en faveur des seuls intérêts du peuple congolais, est appelé à se prononcer sur la dramatique situation congolaise. Cette réunion a été rendue indispensable du fait des événements survenus dans le jeune Etat africain, événements ponctués par la détention illégale, le transfert arbitraire et le traitement indigne infligés au premier ministre Lumumba et à divers membres du Parlement et du Gouvernement congolais.

57. La gravité de ces événements qui marquent une phase nouvelle dans la détérioration constante de la situation congolaise et l'échec progressif de l'action des Nations Unies dans ce pays, ne saurait échapper à personne.

58. C'est consciente de cette situation alarmante et soucieuse d'y apporter une solution urgente que la délégation de la République de Guinée s'est jointe à celles de Ceylan, du Ghana, du Mali, du Maroc, de la Libye, de la République arabe unie et de la Yougoslavie pour demander au Conseil de sécurité, dans

at one and the same time the Congo, Africa, the United Nations and international peace and security.

59. It is within this new context, then, that the delegation of the Republic of Guinea wishes once again to state its unchanging position and to make concrete suggestions, not of course for the sake of sterile argument but, as always, with the sole aim of making a sincere contribution towards finding a constructive solution to the overwhelming difficulties so grievously besetting our brother country the Congo and, by extension, Africa as a whole.

60. My delegation has always stressed that the problem in the Congo is not an institutional problem, or still less a problem of personalities. The problem with which the Congo, the United Nations and the world is faced is the typical colonial problem of today, the problem of the plot hatched by the colonialists and their allies against the African peoples. The Congolese drama is also one of the most important and most decisive phases of the struggle for freedom that has the entire continent of Africa in turmoil, assailed as it is by its oppressors on all sides. It is the struggle of African nationalism against a neo-colonialism which is trying to thrust itself upon the new African States, to which, in reality, it is only willing to grant a ridiculous, humiliating and, consequently, unacceptable régime of freedom on probation. Finally, this drama is one of the last phases in the struggle of the African who has so long been crushed under the weight of secular colonial bondage which has assumed such varied, Machiavellian and degrading forms as the slave trade, numerous forms of genocide, systematic plundering, sham independence and "katanganism".

61. In spite of all these trials, the African peoples have never despaired, have never given in. For, when faced with traitors and mercenaries of all kinds in the service of the foreign oppressor, men, the authentic spokesmen of their people, have always come forward to defend the honour and the dignity of their country. Yesterday it was Ho Chi Minh against Bao Dai, Bourguiba against Baccouche, Mohammed V against El Glaoui, and so much could be said about the noble struggles of all the heroes of the anti-colonial campaign such as the Nehrus, the Nassers, the Nkrumahs, the Sukarnos, the Sekou Tourés and so many others, against the puppets created out of nothing by the foreigner in their respective countries. Today in the Congo, which is no exception to this rule, these men are, on the one hand, Patrice Lumumba and the Congolese patriots grouped around him and, on the other hand, the Kasa-Vubus, the Tshombés, the Mobutus, and all the other African mercenaries who are "messaging about" in the Congo in the pay of foreign Powers.

62. Whatever happens, the Congolese nationalists, headed by Patrice Lumumba, will swell the honourable ranks of the heroic "élite" of Africa fighting for the independence and unity of their country. These heroes, worthy of the glorious past of their martyred country, have resolutely undertaken to free their people from foreign annexation. They have decided, against tremendous odds, to recreate in their country a humane society in which oppression, injustice, fear and racism will give way to liberty, equality, justice and happiness for all. The others, who are merely the mouthpieces of foreign domination, which is determined to survive at all costs and under different

un dernier sursaut, de sauver tout à la fois le Congo, l'Afrique, les Nations Unies, la paix et la sécurité internationales.

59. C'est donc dans ce nouveau contexte que la délégation de la République de Guinée tient une fois de plus à faire connaître sa position constante et à formuler des suggestions concrètes, non certes dans un but de polémique stérile, mais, comme toujours, avec l'unique souci d'apporter sa contribution sincère dans la recherche d'une solution constructive aux difficultés qui accablent si cruellement le pays frère du Congo et, par-delà, l'Afrique tout entière.

60. Ma délégation a toujours souligné que le problème qui se pose au Congo n'est pas un problème institutionnel, encore moins un problème de personnes. Le problème auquel le Congo, les Nations Unies et le monde ont à faire face est le problème colonial type de nos jours, le problème du complot ourdi par le colonialisme et ses alliés contre les peuples africains. Le drame congolais est également une des phases les plus importantes et les plus décisives de la lutte de libération qui ébranle tout le continent africain aux prises avec ses oppresseurs de tous bords. C'est la lutte du nationalisme africain contre le néo-colonialisme qui cherche à s'imposer aux jeunes Etats africains auxquels il ne veut consentir en réalité qu'un dérisoire, humiliant et, partant, inacceptable régime de liberté surveillée. Ce drame constitue enfin une des dernières phases de la lutte de l'homme africain ployé sous le poids de l'asservissement colonial séculaire qui a revêtu des formes aussi variées, aussi machiavéliques et aussi dégradantes que la traite des nègres, les multiples formes de génocide, le pillage systématique, les indépendances truquées et le "katanganisme".

61. En dépit de toutes ces épreuves, les peuples africains n'ont jamais désespéré, n'ont jamais capitulé. Car en face des traîtres et des mercenaires de tous genres au service de l'opresseur étranger, des hommes porte-parole authentiques de leurs peuples se sont toujours dressés pour défendre l'honneur et la dignité de leur patrie. Hier, c'était Ho Chi-Minh contre Bao-Dai, Bourguiba contre Baccouche, Mohammed V contre le Glaoui, et combien il y aurait à dire sur les luttes glorieuses menées par ces héros de la lutte anticoloniale que sont les Nehru, les Nasser, les Nkrumah, les Sukarno, les Sekou Touré et tant d'autres, contre les fantoches créés de toutes pièces par l'étranger dans leurs pays respectifs. Aujourd'hui, au Congo — qui ne saurait faire exception à cette règle — ces hommes sont, d'un côté, Patrice Lumumba et les patriotes congolais groupés autour de lui et, de l'autre, les Kasa-Vubu, les Tshombé, les Mobutu et tous les autres mercenaires africains qui "grenouillent" au Congo à la solde de l'étranger.

62. Quoi qu'il advienne, les nationalistes congolais, et à leur tête Patrice Lumumba, viendront grossir les rangs de la légion d'honneur des héros de l'Afrique combattant au service de l'indépendance et de l'unité de leur patrie. Ces héros, dignes du passé glorieux de leur pays martyr, se sont résolument engagés à libérer leur peuple de la mainmise étrangère. Ils se sont décidés, contre vent et marée, à recréer dans leur pays une société humaine dans laquelle l'oppression, l'injustice, la peur et le racisme feront place à la liberté, à l'égalité, à la justice et au bonheur pour tous. Quant aux autres, simples instruments parlants d'une domination étran-

guises, have prostituted themselves for money and spurious honours and have set forth inevitably on the road of treachery and dishonour mapped out for them by colonialism. Thinking Africans have never hesitated when faced with the choice between these two alternatives.

63. In the Congo, as elsewhere, history has already passed judgement and its verdict is unmistakable: colonialism will be defeated, dragging down all the puppets with it in its fall.

64. For all these reasons, my delegation earnestly urges that the outcome of this debate should be a clear and simple choice. It is time, high time, that those who advocate liberty, democracy and peace should take up a stand in favour of the only solution likely to bring about national reconciliation, harmony and peace in the Congo, namely the restoration of legality in the Congo, which we have continually urged throughout the preceding debates on this question, both in the General Assembly and in the Security Council.

65. We cannot repeat too often that it was to the appeal from the Congolese Central Government that the Security Council answered with stringent and unequivocal resolutions. It was only in the interpretation and execution of these resolutions that extremely serious shortcomings were revealed. My delegation has always claimed that this fundamental defect and this alone is responsible for the plight of the Congo and of the United Nations. To prove this, we have only to recall some of the essential provisions of these resolutions, the first of which is dated 14 July 1960 [S/4387]. In it the Security Council called upon "... the Government of Belgium to withdraw its troops from the territory of the Republic of the Congo ..." and decided: "... to authorize the Secretary-General to take the necessary steps, in consultation with the Government of the Republic of the Congo ..." — I repeat: "in consultation with the Government of the Republic of the Congo" — "... to provide the Government ..." — I repeat: "to provide the Government" — "... with such military assistance as may be necessary, until, through the efforts of the Congolese Government with the technical assistance of the United Nations, the national security forces may be able, in the opinion of the Government ..." — again the Government is mentioned — "... to meet fully their tasks;". Operative paragraph 2 of the resolution adopted on 22 July 1960 [S/4405] is worded as follows:

"Requests all States to refrain from any action which might tend to impede the restoration of law and order and the exercise by the Government of the Congo of its authority and also to refrain from any action which might undermine the territorial integrity and the political independence of the Republic of the Congo."

66. These resolutions need no comment. We have repeatedly commended their clarity and explicitness. It is obvious that the Congolese question would have been settled to the satisfaction of all several months ago if the United Nations Emergency Force had respected this mandate by acting only in consultation with the Congolese Government, if it had restricted its action to providing this Government with such military assistance as was necessary and, finally, if it had refrained from any action which might tend to impede the exercise by the Government of the Congo,

gère décidée à se maintenir à tout prix et sous des masques divers, ils ont renoncé, pour l'argent et des honneurs factices, à toute dignité et se sont engagés inévitablement dans la voie de la trahison et du déshonneur que le colonialisme leur a tracée. Entre ces deux camps, le choix de l'Afrique consciente n'a jamais fait de doute.

63. Au Congo comme ailleurs, l'histoire a déjà jugé et son verdict est sans équivoque: le colonialisme sera vaincu, entraînant dans sa chute tous les fan-toches.

64. C'est pour toutes ces raisons que ma délégation insiste pour que le présent débat se termine par un choix clair et simple. Il est temps, grand temps que ceux qui se réclament de la liberté, de la démocratie et de la paix prennent position en faveur de la seule solution capable de ramener la réconciliation nationale, la concorde et la paix au Congo, à savoir le retour à la légalité congolaise que nous n'avons cessé de réclamer tout au long des débats précédents sur cette question, tant à l'Assemblée générale qu'au Conseil de sécurité.

65. Nous ne rappellerons jamais assez que c'est à l'appel lancé par le Gouvernement central congolais que le Conseil de sécurité a répondu par des résolutions fermes et sans équivoque. C'est uniquement dans l'interprétation et l'application de ces résolutions que de très graves lacunes sont apparues. Ma délégation a toujours soutenu que le malheur du Congo et celui des Nations Unies proviennent uniquement de cette carence fondamentale. Il n'est, pour s'en convaincre, que de rappeler quelques-unes des dispositions essentielles de ces résolutions, dont la première date du 14 juillet 1960 [S/4387]. Le Conseil de sécurité faisait alors "appel au Gouvernement belge pour qu'il retire ses troupes du territoire de la République du Congo" et décidait: "... d'autoriser le Secrétaire général à prendre, en consultation avec le Gouvernement de la République du Congo," — je répète: "en consultation avec le Gouvernement de la République du Congo" — "les mesures nécessaires en vue de fournir à ce gouvernement" — je répète: "de fournir à ce gouvernement" — "l'assistance militaire dont il a besoin, et ce jusqu'au moment où les forces nationales de sécurité, grâce aux efforts du Gouvernement congolais et avec l'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies, seront à même, de l'opinion de ce gouvernement" — encore lui — "de remplir entièrement leurs tâches". Quant à la résolution adoptée par le Conseil le 22 juillet 1960 [S/4405], nous lisons ce qui suit au paragraphe 2 du dispositif:

"Prie tous les Etats de s'abstenir de toute action qui pourrait tendre à empêcher le rétablissement de l'ordre public et l'exercice de son autorité par le Gouvernement congolais, et aussi de s'abstenir de toute action qui pourrait saper l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la République du Congo."

66. Ces résolutions se passent de tout commentaire. Elles sont d'une clarté et d'une netteté auxquelles nous n'avons cessé de rendre hommage. Il est évident que la question congolaise aurait été réglée à la satisfaction générale depuis de nombreux mois si la Force d'urgence des Nations Unies avait respecté ce mandat en n'agissant qu'en consultation avec le Gouvernement congolais, si elle avait limité son action à fournir à ce gouvernement l'assistance militaire dont il a besoin, et enfin si elle s'était abstenue de toute action tendant à empêcher l'exercice de son

headed by Patrice Lumumba, of its authority. Unfortunately this was not the case, and the result is this dramatic situation, which has been brought before the Security Council again today.

67. Thus the Congolese drama appears to be attributable to misinterpretation of the relevant resolutions of the Security Council and to the regrettable failure to carry them out, which, to our great regret, has brought the action of the United Nations to the brink of complete disaster. And yet this was not for lack of warning, or even actual alarm signals. At the General Assembly meeting on 10 October 1960, President Sekou Touré stated:

"Whether or not it is voiced, African opinion condemns the ambiguous position of the United Nations representatives who have deliberately and illegally disowned the Central Government of the Congo and encouraged secessionist movements and the chaos desired by the Belgian aggressors."^{2/}

68. The balance-sheet of United Nations action in the Congo after seven months offers a particularly dismal picture. All legality in the country has been destroyed, democracy has been flouted and the Parliament has been dismembered. The Central Government whose appeal had been answered by the United Nations has been gagged and its members imprisoned, tortured and humiliated. On the other hand, Belgian intervention is becoming more and more blatant, territorial integrity is increasingly threatened, order and peace are dangerously disturbed. Civil war is breaking out and spreading through the country. All this has occurred since the intervention of the United Nations Force.

69. Quite recently the international Press reported the arbitrary transfer of Prime Minister Patrice Lumumba from the prison at Thysville to Katanga, with a guard of Belgian torturers, ill-concealed behind their African minions. These serious events, with their alarming consequences, have been officially confirmed by the Secretary-General. Thus, Prime Minister Patrice Lumumba, in spite of all he represents, in spite of Congolese law and the clear mandate assigned to the United Nations by the Security Council resolutions, is treated more harshly than a criminal in ordinary law under the impassive eyes of the United Nations representatives. The man who, on behalf of the Congolese Government and people, had requested aid and assistance from the United Nations, is imprisoned and treated in the most inhuman and revolting manner. Furthermore, the minions of Leopoldville, with the blessing of the Belgian colonialists and their henchmen, are handing over Patrice Lumumba, through the puppet Tshombé, to the Belgians, who are the undisputed masters of Katanga. The brutal treatment meted out to Prime Minister Patrice Lumumba, Mr. Okito, Vice-President of the Senate, and Mr. Mpolo, Minister for Youth, on their arrival at the airport of Elisabethville has shocked the conscience of the world and aroused the bitter indignation of the Congolese people and the African peoples. And all this occurred in the presence of United Nations soldiers, whose detailed testimony renders all comment unnecessary.

70. It is clear that, in attacking Patrice Lumumba and his supporters, the colonialists are seeking to attack African nationalism itself for, whether you

autorité par le gouvernement central présidé par Patrice Lumumba. Il n'en fut, hélas! rien et le résultat, c'est cette dramatique situation, soumise à nouveau, aujourd'hui, au Conseil de sécurité.

67. Le drame congolais apparaît ainsi comme dû à la mauvaise interprétation et à la regrettable inapplication des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité plaçant ainsi, à notre grand regret, l'action des Nations Unies au bord de la faillite complète. Et ce n'est cependant pas faute d'avertissement, voire de véritables cris d'alarme. En effet, le président Sekou Touré, à la séance du 10 octobre 1960 de l'Assemblée générale déclarait déjà:

"Qu'on le dise ou non, l'opinion africaine condamne l'attitude équivoque des représentants des Nations Unies qui, délibérément, ont, d'une manière illégale, méconnu le Gouvernement central congolais et encouragé les mouvements de sécession et le chaos souhaités par les agresseurs belges^{2/}."

68. Le bilan de l'action des Nations Unies au Congo après sept mois de présence est particulièrement troublant. Toute légalité dans le pays a été détruite, la démocratie bafouée, le Parlement disloqué. Le gouvernement central, à l'appel duquel l'Organisation des Nations Unies avait répondu, a été bâillonné et ses membres emprisonnés, torturés et humiliés. Par contre, l'intervention belge est de plus en plus flagrante, l'intégrité territoriale de plus en plus menacée, l'ordre et la paix dangereusement troublés. La guerre civile s'installe et s'étend partout dans le pays. Et tout cela, depuis l'intervention de la Force des Nations Unies.

69. Tout récemment encore, la presse internationale a rendu compte du transfert arbitraire du premier ministre Patrice Lumumba de la prison de Thysville au Katanga, sous la garde de bourreaux belges se dissimulant à peine derrière leurs marionnettes africaines. Ces graves événements, aux conséquences redoutables, ont été officiellement confirmés par le Secrétaire général. Ainsi donc, le premier ministre Patrice Lumumba, malgré tout ce qu'il représente, en dépit de la légalité congolaise et de la mission clairement assignée aux Nations Unies par les résolutions du Conseil de sécurité, est traité avec plus de rigueur qu'un criminel de droit commun, sous l'œil impassible des représentants des Nations Unies. L'homme qui, au nom du gouvernement et du peuple congolais, avait demandé aide et assistance aux Nations Unies, est emprisonné et traité de la façon la plus inhumaine et la plus révoltante. Mieux, les marionnettes de Léopoldville, avec la bénédiction du colonialisme belge et de ses suppôts, remettent Patrice Lumumba, par l'intermédiaire du fantoche Tshombé, aux Belges, maîtres incontestés du Katanga. Les brutalités exercées sur le premier ministre Patrice Lumumba, le vice-président du Sénat Okito et la ministre de la jeunesse Mpolo à leur arrivée à l'aérodrome d'Elisabethville ont choqué toutes les consciences et profondément indigné le peuple congolais et les peuples africains. Et tout cela s'est passé devant les soldats des Nations Unies dont les aveux détaillés se passent de commentaires.

70. Il est clair qu'à travers Patrice Lumumba et ses compagnons de lutte, le colonialisme cherche à atteindre le nationalisme africain lui-même, car, qu'on

^{2/} Ibid., Fifteenth Session (Part I), Plenary Meetings, vol. 1, 896th meeting, para. 30.

^{2/} Ibid., quinzième session (1ère partie), Séances plénières, vol. 1, 896ème séance, par. 30.

like it or not, Patrice Lumumba has now become a symbol which nothing can ever destroy. Everyone knows that the only crime of which he is accused is that of having striven uncompromisingly for the freedom and unity of his people and of having courageously denounced, in pursuance of that sacred aim, all intrigues, and of having seen through those of the United Nations representatives, designed to deprive the Congo of its newly acquired independence.

71. But let this be clearly stated: the colonialist plot, which is now aimed at the physical and inhuman liquidation of those patriots who oppose the reconquest of their country, will be powerless in the face of Africa's determination to be free. Once again we loudly proclaim, in unison with the Congolese people, the obvious truth that nothing stable, nothing solid and nothing of value can be achieved in the Congo without Patrice Lumumba, and that even less will be achieved by working against him and the African nationalism of which he is the true standard-bearer.

72. Everyone will admit that the awakening of the Congolese people is an undeniable fact. Neither blackmail, nor corruption, nor brutal aggression, nothing henceforth can halt the wind of freedom which is blowing over the Congo and which will inevitably sweep away the colonialists and their lackeys.

73. It is this basic and obvious fact, overlooked by most protagonists in the Congolese drama, which should inspire all proposals for a new and more realistic United Nations policy in that country. Indeed, no one challenges—and the Secretary-General himself has just expressly advocated it—the need for such a change in policy in order to stop the regrettable events which have disorganized the country, destroyed all law and order, dangerously undermined both national unity and territorial integrity, and brought the Congolese people everywhere to the brink of bankruptcy.

74. In any case, the Heads of State of Morocco, the United Arab Republic, Mali and Guinea, the Head of the Provisional Government of the Republic of Algeria and the representatives of the King of Libya and of the Prime Minister of Ceylon devoted a large part of their discussions at Casablanca to the Congolese situation and to the formulation of a new and necessary policy for saving the Congo, Africa and the United Nations from disaster. From this historic meeting there emerged a clear and specific programme of action whose implementation could alone rescue the Congo and the United Nations from the tragic impasse into which so many mistakes, crimes and acts of treachery have cast them. This programme of action, which is unanimously endorsed by enlightened and progressive African opinion, has already been widely publicized. Nevertheless, in view of its importance, which recent events have merely accentuated, my delegation wishes to stress its main provisions in the hope that the Security Council will find in it the basis for new instructions to the Secretary-General with a view to the successful solution of the Congolese problem. The Heads of State meeting at Casablanca, having made a thorough study of the whole Congolese situation, have addressed the following suggestion to the United Nations in the declaration concerning the situation in the Congo [see S/4626 and Corr.1]:

le veuille ou non, Patrice Lumumba représente désormais un symbole que rien ne pourra plus détruire. Tout le monde sait que le seul crime qu'on lui reproche c'est d'avoir voulu, sans compromission aucune, la liberté et l'unité de son peuple, et d'avoir courageusement, pour cet objectif sacré, dénoncé toutes les manœuvres, y compris celles des représentants des Nations Unies, tendant à confisquer au Congo son indépendance fraîchement acquise.

71. Mais qu'on se le dise bien: le complot colonialiste qui prend aujourd'hui la forme d'une liquidation physique et inhumaine des patriotes qui s'opposent à la reconquête de leur pays ne pourra rien contre la volonté de libération de l'Afrique. Nous proclamons hautement une fois de plus avec le peuple congolais cette évidence que rien de stable, que rien de solide et de valable ne sera possible au Congo sans Patrice Lumumba, et moins encore contre lui et le nationalisme africain dont il est l'authentique porte-drapeau.

72. Tout le monde reconnaîtra que la prise de conscience du peuple congolais est un fait indéniable. Ni le chantage, ni la corruption, ni l'agression brutale, rien désormais ne pourra arrêter le vent de libération qui souffle sur le Congo et qui balayera inévitablement les colonialistes et leurs valets.

73. C'est de cette évidence fondamentale, négligée par la plupart des acteurs du drame congolais, que devrait s'inspirer toute nouvelle orientation réaliste de l'action des Nations Unies dans ce pays. Personne ne conteste en effet — et le Secrétaire général lui-même vient de le demander en termes exprès — la nécessité de ce changement d'orientation pour mettre un terme aux événements regrettables qui ont eu pour effet de désorganiser le Congo, de détruire toute légalité dans le pays, de compromettre dangereusement l'unité nationale et l'intégrité territoriale, et de mener ainsi le peuple congolais, dans tous les domaines, au bord de la faillite.

74. En tout cas, c'est à la définition de cette politique de redressement indispensable pour sauver le Congo, l'Afrique et les Nations Unies, que se sont attachés les chefs d'Etat du Maroc, de la République arabe unie, du Mali, de la Guinée, le chef du Gouvernement provisoire de la République algérienne et les représentants du roi de Libye et du Premier Ministre de Ceylan, qui ont consacré une importante partie de leurs délibérations de Casablanca à la situation congolaise. De cette confrontation historique devait sortir, en termes clairs et précis, un programme d'action dont la mise en application pourrait seule sortir le Congo de la tragique impasse dans laquelle tant d'erreurs, tant de crimes et tant d'actes de trahison ont placé à la fois le Congo et les Nations Unies. Ce programme d'action, qui a l'approbation unanime de toute l'opinion éclairée et progressiste d'Afrique, a déjà été largement diffusé. Néanmoins, compte tenu de son importance, que les récents événements n'ont fait qu'accentuer, ma délégation tient à en souligner les dispositions essentielles, dans l'espoir que le Conseil de sécurité y trouvera la base du nouveau mandat qu'il confiera au Secrétaire général pour la solution heureuse du drame congolais. Les chefs d'Etat réunis à Casablanca, après avoir procédé à un examen approfondi de toute la situation congolaise, ont consigné comme suit leurs suggestions à l'adresse des Nations Unies, dans la

"The Conference at Casablanca ...

"3. Convinced that the only justification of the presence of the United Nations troops in the Congo is:

"(a) To answer the appeals of the legitimate Government of the Republic of the Congo at whose request the United Nations decided to create its Operational Command;

"(b) To implement the decisions of the Security Council in respect of the situation in the Congo;

"(c) To safeguard the unity and independence of the Republic of the Congo and preserve its territorial integrity;

"4. Urges the United Nations to act immediately to:

"(a) Disarm and disband the lawless bands of Mobutu;

"(b) Release from prison and detention all members of the Parliament and legitimate Government of the Republic of the Congo;

"(c) Reconvene the Parliament of the Republic of the Congo;

"(d) Eliminate from the Congo all Belgian and other foreign military and paramilitary personnel (not belonging to the United Nations Operational Command) whether operating as such or in disguise;

"(e) Release to the legitimate Government of the Congo all civil and military airports, radio stations and other establishments, now unlawfully withheld from that Government;

"(f) Prevent the Belgians from using the United Nations Trust Territory of Ruanda-Urundi as a base to commit aggression, direct or indirect, against the Congolese Republic."

75. The failure to respect and apply the initial resolutions of the Security Council makes the adoption of these proposals essential and urgent. If they are put into effect immediately, they can re-establish calm and order in the Congo, rescue the United Nations and preserve international peace and security that are dangerously threatened in this sensitive region of Africa.

76. On the other hand, any delay in the implementation of this rescue policy will make things worse and complicate still further the already explosive situation in the Congo. It is for this reason that my delegation strongly urges the Security Council not to pass by what may be the last chance for the Congo and the United Nations.

77. The States represented at the Casablanca Conference have proclaimed that they do not intend to stand idle before the prolonged inaction of the United Nations. In the event that their proposals were not

Déclaration concernant la situation au Congo [voir S/4626 et Corr.1]:

"La Conférence de Casablanca ...

"3. Convaincue que la seule justification de la présence des troupes des Nations Unies au Congo est:

"a) De répondre aux appels du Gouvernement légitime de la République du Congo, à la requête duquel les Nations Unies ont décidé de créer leur commandement opérationnel;

"b) D'exécuter les décisions du Conseil de sécurité relatives à la situation au Congo;

"c) De sauvegarder l'unité et l'indépendance de la République du Congo et de préserver son intégrité territoriale;

"4. Demande instamment aux Nations Unies d'agir immédiatement en vue de:

"a) Désarmer et dissoudre les bandes illégales de Mobutu;

"b) Relâcher de prison et libérer tous les membres du Parlement et du Gouvernement légitime de la République du Congo;

"c) Réunir le Parlement de la République du Congo;

"d) Eliminer du Congo tout le personnel militaire et paramilitaire belge ou tout autre personnel étranger (n'appartenant pas au commandement opérationnel des Nations Unies), qu'ils agissent ouvertement ou de façon dissimulée;

"e) Remettre au Gouvernement légitime de la République du Congo tous les aéroports civils et militaires, les stations de radiodiffusion et autres établissements actuellement illégalement retirés à ce gouvernement;

"f) Empêcher les Belges d'utiliser le Territoire du Ruanda-Urundi sous tutelle des Nations Unies comme base d'agression, directe ou indirecte, contre la République du Congo."

75. Ce sont là des propositions que l'inobservation et l'inapplication des premières résolutions du Conseil de sécurité rendent à la fois indispensables et urgentes. Traduites immédiatement dans les faits, elles sont de nature à rétablir le calme et la tranquillité au Congo, sauvant par surcroît l'Organisation des Nations Unies, la paix et la sécurité internationales, dangereusement menacées dans cette région si sensible de l'Afrique.

76. Par contre, tout retard dans la mise en œuvre de cette politique de salut détériorerait la situation et rendrait encore un peu plus complexe, chaque jour, la situation déjà si explosive au Congo. C'est pour cette raison que ma délégation insiste de façon toute spéciale auprès des membres du Conseil de sécurité pour qu'ils ne laissent pas échapper ce qui est peut être la dernière chance du Congo et aussi des Nations Unies.

77. En ce qui les concerne, les Etats représentés à la Conférence de Casablanca ont proclamé qu'ils n'entendaient pas se croiser les bras en cas d'inaction prolongée de l'Organisation des Nations Unies. Si leurs propositions n'étaient pas prises en considé-

taken into consideration, they unanimously decided that:

"if the purposes and principles which justified the presence of the United Nations Operational Command in the Republic of the Congo are not realized and respected, then the States here represented reserve the right to take appropriate action".

78. Who will shoulder the responsibility of confronting us with this terrible possibility?

79. The Security Council must remember that the anxious peoples of Africa have their eyes turned towards this forum. How could it be otherwise when in broad daylight the puppet Tshombé is massing against the Baluba patriots an enormous army of mercenaries recruited from the vilest and most depraved of the colonialists, imperialists and racialists; when hundreds of officers, attracted by dazzling allurements, are rushing to Elisabethville, Bakwanga and Leopoldville by way of Brussels, Paris, Teheran and Brazzaville, seized with the crazy ambition of spreading terror, misery and death in the Congo; when Belgium, pursuing its dream of bringing about in Ruanda-Urundi an even worse catastrophe than the one it has provoked in the Congo, is reinforcing its troops in that Trust Territory with the clear intention of continuing its aggression against the provinces and regions already controlled by the legal Government of the Congo; when Colonel Trinquier, the evil torturer of the Algerian people, has just been given leave of absence by the French Government so he can vent his murderous fury, tried and tested on all the colonial battlefields of Asia and Africa, upon the innocent Congolese people; when, finally, "round table" masquerades are being arranged under the aegis of colonialism, all equally doomed to failure? It is vital for all concerned that the United Nations should assume its full responsibility for restoring law and order in the Congo; this is a fundamental condition for any national reconciliation and any lasting solution of the Congolese crisis.

80. To this end, the legal and constitutional Government of the Congo Republic, meeting at Stanleyville on 31 January 1961, under the presidency of Mr. Antoine Gizenga, issued the following important declaration which, with the Council's permission, I will quote in full. In this declaration, which reveals both the sense of responsibility and the desire for independence and peaceful co-operation of the Congolese constitutional authorities, the Central Government, faithfully reflecting the ideas and feelings of its President, Prime Minister Patrice Lumumba, describes in turn the military situation, its foreign policy, its attitude towards Belgium and its views on and appreciation of the activities of the United Nations. The declaration of the Central Government of the Congo reads as follows:

"The military problem. The appeal made to the Belgians by Mr. Kasa-Vubu, Mr. Tshombé and Mr. Kalonji, the creation of the 'European Foreign Legion', the landing on Congolese soil of European mercenaries with the full knowledge of United Nations military and civilian authorities as well as the continual use of Belgian planes, equipment and arms by the Belgians to commit acts of aggression against the Congo have aroused general indignation in

ration, ils ont d'ores et déjà unanimement décidé que

"au cas où les buts et les principes qui ont justifié la présence du commandement opérationnel des Nations Unies dans la République du Congo ne seraient pas atteints et respectés, les Etats ici représentés se réservent le droit d'engager toute action appropriée".

78. Qui donc prendra la responsabilité de nous acculer à cette terrible éventualité?

79. Il est essentiel que le Conseil de sécurité ait présent à l'esprit que les peuples africains inquiets ont les yeux tournés vers nos assises. Comment pourrait-il en être autrement alors que c'est au grand jour que le fantôme Tshombé rassemble contre les patriotes balubas une grande armée de mercenaires recrutés parmi tout ce que le colonialisme, l'impérialisme et le racisme comptent de plus vil et de plus dépravé, alors que des centaines d'officiers alléchés par des appâts ahurissants se ruent vers Elisabethville, Bakwanga et Léopoldville par les relais principaux de Bruxelles, de Paris, de Téhéran et de Brazzaville, avec le rêve insensé de semer la terreur, la misère et la mort au Congo; alors que la Belgique, qui rêve de créer au Ruanda-Urundi une situation encore plus catastrophique que celle qu'elle a fomentée au Congo, renforce ses dispositifs militaires stationnés dans ce territoire sous tutelle dans l'intention manifeste de poursuivre son agression contre les provinces et régions contrôlées par le Gouvernement légal du Congo; alors que le colonel Trinquier, tortionnaire de triste mémoire du peuple algérien, vient d'être mis en congé par le Gouvernement français pour lui permettre d'aller exercer sur les innocentes populations congolaises sa folie meurtrière éprouvée sur tous les théâtres des guerres coloniales d'Asie et d'Afrique; alors, enfin, que des mascarades de "tables rondes" se préparent sous l'égide du colonialisme, toutes aussi vouées à l'échec les unes que les autres? Il est vital pour tous que l'Organisation des Nations Unies assume enfin toutes ses responsabilités pour restaurer la légalité au Congo, condition fondamentale de toute réconciliation nationale et de toute solution durable de la crise congolaise.

80. A cette fin, le Gouvernement légal et constitutionnel de la République du Congo, réuni à Stanleyville le 31 janvier 1961 sous la présidence de M. Antoine Gizenga, a rendu publique l'importante déclaration suivante que le Conseil me permettra de citer intégralement. Dans cette déclaration, qui illustre à la fois le sens des responsabilités et la volonté d'indépendance, de paix et de coopération des autorités constitutionnelles du Congo, le gouvernement central, en parfaite communion d'idées et de sentiments avec son président, le premier ministre Patrice Lumumba, expose successivement la situation militaire, sa politique étrangère, sa position vis-à-vis de la Belgique, son point de vue et son appréciation sur les activités de l'Organisation des Nations Unies. Voici cette déclaration du Gouvernement central du Congo:

"Le problème militaire. L'appel fait aux Belges par MM. Kasa-Vubu, Tshombé, Kalonji, la création de la "légion étrangère européenne", le débarquement sur le sol congolais des mercenaires européens au vu et au su des autorités militaires et civiles de l'Organisation des Nations Unies, l'utilisation continue des avions, des équipages et des armes d'origine belge pour perpétrer les actes d'agression belges au Congo, ont suscité l'indigna-

Congolese, African and international circles.

"The establishment by Kasa-Vubu, Kalonji and Tshombé of a military staff, which is called Congolese but is actually made up of Belgians, French and Germans, with the aim of launching a savage attack on the provinces of Kivu, North Katanga and Oriental, constitutes sufficient proof of the fact that the United Nations authorities have failed in the Congo and have betrayed the United Nations Charter.

"The military operation undertaken by unscrupulous individuals, aided and abetted by former Belgian officers of the colonial 'Force publique', threaten to plunge the Congolese into a merciless fratricidal war to the great satisfaction of the Belgian financial and mining companies.

"Soldiers of the Swedish contingent of the United Nations Force in the Congo, who were present at Elisabethville airport during the criminal transfer of Prime Minister Lumumba and his two companions, were eye-witnesses of the kind of inhuman, humiliating and savage treatment meted out to the legal authorities and members of Parliament at the hands of the Belgian mercenaries and Congolese mutineers in the pay of Belgium.

"The Government of the Congo, the official spokesman of the Congolese people, appeals to all peoples of the world who love peace and justice to condemn Belgian aggression in the Congo and urgently entreates the African and Asian countries to help the constitutional Government at Stanleyville in every possible way to restore peace, order, harmony, legality and the integrity of the Republic of the Congo.

"Foreign policy and economic and trade relations. The Government of the Congo reaffirms its foreign policy which continues to be based on non-alignment and positive neutralism.

"The Congo belongs to the Congolese. It is they first and foremost who are entitled to the benefits of all the country's natural resources. The Congo belongs to the great African family of nations and should never become a battlefield in the struggle between the two great blocs which are disputing world hegemony.

"The mineral wealth of the Congo, for the sake of which the Belgian imperialists and colonialists are desperately striving to promote anarchy and disorder in our country, is the property of the Congolese people and can never be considered as belonging to any financial group, however powerful.

"The Government of the Congo remains ready to negotiate with all those who can help it to develop the wealth in and beneath its soil by contributing capital and technicians. These negotiations will be conducted according to the normal, internationally-recognized procedure for the signing of economic and trade agreements without any political strings attached.

"Only the members of the Government of the Republic of the Congo are competent to negotiate on its behalf and, in accordance with the Constitution, to enter into commitments with other Governments, companies and organizations of foreign countries.

tion générale tant dans les milieux congolais que dans les milieux africains et internationaux.

"La création d'un état-major soi-disant congolais mais en fait belgo-français et allemand, sous couvert de Kasa-Vubu, Kalonji et Tshombé, en vue d'attaquer militairement et sauvagement les provinces du Kivu, du Nord-Katanga et Orientale, prouve à suffisance que les autorités des Nations Unies ont échoué au Congo et trahi la Charte de l'Organisation des Nations Unies.

"Les initiatives militaires prises par des individus inconscients, avec l'aide intéressée des Belges, anciens officiers de la force publique coloniale, risquent d'entraîner les Congolais dans une guerre fratricide sans merci, à la grande satisfaction des sociétés financières et minières belges.

"Les militaires du contingent suédois de la Force des Nations Unies au Congo, qui furent présents à l'aérodrome d'Elisabethville lors du transfert criminel du premier ministre Lumumba et de ses deux compagnons, ont été témoins oculaires du genre de traitement inhumain, humiliant et sauvage dont sont l'objet les autorités légales et les parlementaires livrés aux mercenaires belges et aux mutins congolais à la solde de la Belgique.

"Le Gouvernement du Congo, porte-parole officiel du peuple congolais, fait appel à tous les peuples du monde épris de paix et de justice pour qu'ils condamnent l'agression belge au Congo et formule une demande particulière et très pressante aux pays africano-asiatiques pour qu'ils portent une aide directe, de tout genre, au gouvernement constitutionnel installé à Stanleyville, afin d'aider ce dernier à restaurer la paix, l'ordre, la concorde, la légalité et l'intégrité de la République du Congo.

"Politique étrangère, relations économiques et commerciales. Le Gouvernement du Congo réaffirme sa ligne de politique étrangère, qui reste basée sur le non-alignement et le neutralisme positif.

"Le Congo appartient aux Congolais. C'est à ces derniers que reviennent en tout premier lieu les bénéfices de toutes les ressources naturelles du pays. Le Congo fait partie de la grande famille africaine et ne devrait en aucun cas devenir le terrain de bataille entre les deux grands blocs qui se disputent l'hégémonie mondiale.

"Les richesses minières du Congo, celles-là mêmes pour lesquelles l'impérialisme et le colonialisme belges s'acharnent à entretenir l'anarchie et l'illégalité dans notre pays, sont propriété du peuple congolais et ne seront jamais considérées comme appartenant à quelque groupe financier, si puissant soit-il.

"Le Gouvernement du Congo reste disposé à négocier avec tous ceux qui peuvent l'aider dans la mise en valeur des richesses du sol et du sous-sol par l'apport de capitaux et de techniciens. Ces négociations s'effectueront selon la procédure normale reconnue internationalement pour la signature des conventions économiques et commerciales, sans que des conditions politiques préalables soient imposées.

"Les membres du Gouvernement de la République du Congo restent seuls compétents pour traiter au nom de ce dernier et pour engager constitutionnellement le pays vis-à-vis des gouvernements, des sociétés et des organismes des pays étrangers.

"Henceforward, it is established that the Government and Parliament of the nation shall not ratify financial, economic, trade or political agreements which have been concluded between certain individuals and certain financial bodies or certain foreign Governments. These agreements commit only their signatories and are considered as null and void by the Congolese constitutional authorities.

"Attitude towards Belgium. Belgium is primarily responsible for the present situation in the Congo. Those countries which are supporting the diabolic work of sabotage and destruction carried out by the Belgian Government and the Katanga mining companies, which have now become the preserve of international trusts, are dealing a mortal blow to the independence and liberation of the whole of Africa.

"The resumption of normal relations between the Congo and Belgium depends primarily on the understanding shown by the Belgian instigators of the imperialist and colonialist plot against the political and economic liberation of our young Republic.

"Attitude towards the United Nations. The United Nations, a body established for the maintenance of international peace and security, has been used in the Congo to stir up war and jeopardize national and international insecurity.

"It is no secret that the United Nations authorities in the Congo are obeying instructions other than those contained in the resolutions of the Security Council and the General Assembly.

"We welcome with a certain amount of optimism the recent change of Government in the United States. It is our sincerest hope that Mr. John Kennedy, of the Democratic Party, the new President of the United States, understands that the West will be saved only to the extent that Africa is entirely liberated and kept out of the cold war and outside the competition between the two blocs.

"Having recognized the existence in the Congo of a Chief of State and a legally constituted Parliament, the United Nations has implicitly recognized the existence of the Government constitutionally invested by that Parliament and responsible for the words and deeds of that Chief of State before the nation.

"Time will have shown the former United States Government and the United Nations, which approved the admission of a non-representative and irresponsible Congolese delegation, the frightful mistake they have made and its unhappy national and international consequences.

"Under the provisional constitution, which is still in force in the Republic of the Congo, the responsibility for the domestic and foreign affairs of the nation is vested in the Government controlled by the members of the Federal Parliament elected by the people.

"Accordingly, the representative of the Republic of the Congo at the United Nations remains the minister-delegate to the United Nations, a mem-

"D'ores et déjà, il est établi que le Gouvernement et le Parlement de la nation ne pourront ratifier des accords financiers, économiques, commerciaux ou politiques qui ont été conclus entre certains individus et certains organismes financiers ou certains gouvernements étrangers. Ces accords n'engagent que leurs signataires et sont considérés comme nuls et nonavenus par les autorités constitutionnelles du Congo.

"Position vis-à-vis de la Belgique. La Belgique est la première responsable de la situation actuelle au Congo. Les pays qui appuient l'œuvre diabolique de sabotage et de destruction entreprise par le Gouvernement de la Belgique et les sociétés minières du Katanga, devenues la chasse gardée des trusts internationaux, portent mortellement atteinte à l'indépendance et à la libération de l'Afrique tout entière.

"La normalisation des relations entre le Congo et la Belgique est surtout fonction de la compréhension dont témoigneront ceux parmi les Belges qui sont les auteurs du complot impérialiste et colonialiste contre la libération politique et économique de notre jeune République.

"Position vis-à-vis de l'Organisation des Nations Unies. L'Organisation des Nations Unies, cet organisme créé pour la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales, a été utilisée au Congo pour l'instauration de la guerre et de l'insécurité nationale et internationale.

"Il n'est un secret pour personne que les autorités des Nations Unies au Congo obéissent à des directives autres que celles formulées dans les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

"Nous saluons avec un certain optimisme le changement de gouvernement qui vient de s'opérer aux Etats-Unis d'Amérique. Nous formulons les vœux les plus ardents pour que M. John Kennedy, le nouveau président démocrate des Etats-Unis d'Amérique, comprenne que l'Occident sera sauvé dans la mesure où l'Afrique sera entièrement libérée et sera tenue hors de la guerre froide et de la compétition entre les blocs.

"Ayant reconnu l'existence au Congo d'un chef de l'Etat et d'un Parlement légalement constitué, l'Organisation des Nations Unies a, implicitement, reconnu l'existence du gouvernement constitutionnellement investi par ledit parlement et responsable des actes et propos de ce chef d'Etat devant la nation.

"Le temps aura permis à l'ancien Gouvernement des Etats-Unis et à l'Organisation des Nations Unies, qui ont fait voter l'accréditation d'une délégation congolaise non représentative et irresponsable, de s'apercevoir de leur erreur grossière et de ses malheureuses conséquences sur le plan tant national qu'international.

"Conformément à la Constitution provisoire encore applicable dans la République du Congo, la responsabilité des affaires internes et externes de la nation incombe au gouvernement contrôlé par les élus du peuple qui composent le Parlement fédéral.

"A cet effet, le représentant de la République du Congo auprès des Nations Unies reste le ministre délégué à l'ONU, membre du gouvernement consti-

ber of the constitutionally established Government, which the Council of Ministers, at its meeting of 2 September 1960, authorized to bear the title of Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary. The Government of the Republic of the Congo has therefore requested its minister-delegate to the United Nations to resume his post in New York and to enter into official contact with the United Nations authorities and the new United States Government.

"Very shortly, the Government will send several of its Ministers to open preliminary negotiations with various foreign Governments for the purpose of signing economic or social agreements between those Governments and the Government of our Republic.

"Conclusion. The Government and the people of the Republic of the Congo recognize that Mr. Joseph Kasa-Vubu is entirely responsible before history and the whole world for the Congolese crisis. Deputy Kasa-Vubu, who was a nationalist before the conquest of our independence and whom Parliament raised to the rank of Chief of State, with the approval and support of the Government, will plunge our beautiful country into chaos and anarchy, inspired as he is by anti-nationalistic feelings and under the control of many different foreign financial interests.

"The Congolese Government will do everything in its power to secure as soon as possible the release of Prime Minister Patrice Lumumba and of all the Ministers and members of Parliament still held in custody by the rebels, as well as to ensure the normal functioning of legal and national institutions.

"As soon as material conditions permit, the Congolese Government will convene Parliament to report to it on the political, economic and financial situation of the nation and on the repercussions of the Congolese crisis throughout Africa and the world. It will also propose for adoption by Parliament appropriate and legal measures for the solution of the crisis.

"The Government appeals to all Congolese to put an end to the killing of innocent people and for a return to national peace and harmony. For the last time, it calls upon Belgium to cease its continual acts of aggression against the Congolese people under the cover of a few irresponsible Congolese traitors.

"The constant interference of Belgium in the domestic affairs of our country, with the blessing of its allies and the complicity of a handful of ambitious Congolese who bear a grudge against us and are in the pay of Belgium, will make Belgium and the whole of Europe responsible for the real war which would break out in the Congo and in the world.

"Done at Stanleyville, 31 January 1961.

"(Signed) Antoine GIZENGA"

81. Such is, then, for those who were as yet unaware of it, the courageous, realistic and African attitude adopted by the Congolese nationalists who, under the leadership of Patrice Lumumba, are fighting for a united, strong and independent Congo, which is an essential requirement for African solidarity and international peace and co-operation.

82. My delegation is happy to note that the warnings uttered from the very beginning of the United Nations

tutionnellement investi que le Conseil des ministres a autorisé, en sa séance du 2 septembre 1960, à porter le titre d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire. Le Gouvernement de la République du Congo a donc demandé à son ministre délégué à l'ONU de rejoindre son poste à New York et de prendre officiellement contact avec les autorités de l'ONU et le nouveau Gouvernement américain.

"Le gouvernement enverra très prochainement quelques-uns de ses ministres auprès des différents gouvernements étrangers pour entamer des négociations préliminaires en vue de la signature d'accords à caractère social ou économique entre ces gouvernements et celui de notre république.

"Conclusion. Le gouvernement et le peuple de la République du Congo reconnaissent que M. Joseph Kasa-Vubu porte devant l'histoire et le monde entier la responsabilité pleine et entière de la crise congolaise. Le député Kasa-Vubu, qui fut nationaliste avant la conquête de notre indépendance et que le Parlement a bien voulu élever au rang de chef de l'Etat avec l'approbation et le soutien du gouvernement, aura conduit notre beau pays dans l'abîme et l'anarchie, guidé par des sentiments antinationaux et dirigé par des puissances financières étrangères très variées.

"Le Gouvernement congolais fera tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir dans le plus bref délai la libération du premier ministre Patrice Lumumba, celle de tous les ministres et parlementaires encore détenus par les rebelles, ainsi que le fonctionnement normal des institutions légales et nationales.

"Dès que les conditions matérielles seront remplies, le Gouvernement congolais convoquera le Parlement pour lui rendre compte de la situation politique, économique, financière de la nation, des répercussions de la crise congolaise dans le monde africain et international et proposera au vote du Parlement des mesures adéquates et légales pour la solution de la crise.

"Le gouvernement lance un appel à tous les Congolais pour que cesse l'effusion du sang des innocents et que le pays puisse retrouver la paix et la concorde nationale. Il demande pour la dernière fois à la Belgique de mettre fin à ses agressions continuelles contre le peuple congolais sous couvert de quelques Congolais irresponsables et traîtres à la nation.

"L'intervention constante de la Belgique dans les affaires internes de notre pays, avec la bénédiction de ses alliés et la complicité d'une poignée de Congolais ambitieux, rancuniers et à leur solde, rendra la Belgique et l'Europe tout entière responsables de la véritable guerre qui se déclencherait au Congo et dans le monde.

"Fait à Stanleyville, le 31 janvier 1961.

"(Signé) Antoine GIZENGA"

81. Telle est, pour ceux qui l'ignoraient encore, la position courageuse, réaliste et africaine des nationalistes congolais qui, sous la conduite de Patrice Lumumba, se battent pour un Congo indépendant, uni et fort, élément essentiel de la solidarité africaine, de la paix et de la coopération internationales.

82. Ma délégation se réjouit que les cris d'alarme lancés dès le début de l'opération des Nations Unies

operation in the Congo by a few isolated countries are now so widely echoed. And how could we fail to stress the important fact that a number of our warnings of yesterday now appear officially in the report which the Secretary-General submitted to the Security Council at the beginning of the present session.

83. Perhaps the delegation of the Republic of Guinea may be allowed to make a few brief comments on that document, which we have considered with all the attention it deserves.

84. First of all, after taking note of the confusion which has been created, financed and fostered in the Congo, the Secretary-General himself asks a question which, by itself, sums up to a certain extent the whole Congolese drama. This is what he said:

"... it may well be asked where we are heading and what the possibilities are to achieve the aims of the United Nations in the Congo ..." [928th meeting, para. 66].

That surely is the question that must be asked of the United Nations: not only should it be asked in the grim days through which the Congo is now passing but it should also have been asked ever since last August, when the action of the United Nations Force seemed to us to be diverging more and more from the clear mandate assigned to it under the first two resolutions of the Security Council.

85. Here and now we must point out that we disagree with the definition of the mission of the United Nations in the Congo made by the Secretary-General:

"... to provide protection to the country against outside military interference and to assist in maintaining law and order, so as to enable the Congolese people to find their way to the establishment of a stable government, in constitutional and democratic forms ..." [ibid.].

86. This definition of the United Nations mandate, when compared with the Security Council resolution of 14 July [S/4387], reveals the misunderstanding to which the plight of the Congo and the United Nations stalemate in that country must be attributed. It was not the mission of the United Nations—and the mission was never assigned to it—to assist the Congolese people in establishing a stable Government along constitutional and democratic lines. On the contrary, it was at the request of just such a Government, set up by democratic elections and in accordance with the "Loi fondamentale" serving as constitution for the Republic of the Congo, that the United Nations went to the Congo in the first place. According to the terms of the Security Council resolution referred to above, the United Nations was to "take the necessary steps, in consultation with the Government of the Republic of the Congo, to provide the Government with such military assistance as may be necessary ...". That was the real mission which the United Nations had clearly and expressly assigned to the Secretary-General in response to the appeal of the Congolese Government. All this tragedy, therefore, arises from the fact that the United Nations, instead of adhering to this clear-cut mandate to assist the Central Government of the Congo, has looked on that Government as a political party, if not simply as a private group. Under the pretext of non-intervention in the domestic affairs of the Congo, the United Nations has thus tolerated and, by its very attitude, encouraged all types of subversion which have finally brought the

au Congo par quelques rares pays qui faisaient alors figure d'isolés trouvent aujourd'hui un si large écho. Et comment ne pas souligner le fait important que nombre de nos avertissements d'hier se trouvent aujourd'hui consignés officiellement dans le rapport que le Secrétaire général vient de soumettre au Conseil de sécurité au début de la présente session?

83. Vous voudrez bien permettre à la délégation de la République de Guinée de faire quelques brèves observations sur ce document, qu'elle a examiné avec toute l'attention qu'il mérite.

84. Tout d'abord, prenant note de la confusion créée, financée et entretenue au Congo, le Secrétaire général pose lui-même une question qui, à elle seule, résume dans une certaine mesure tout le drame congolais. Il déclare en effet:

"... il y a lieu sans doute de se demander où nous allons et quelles sont les possibilités d'accomplir les fins des Nations Unies au Congo..." [928ème séance, par. 66].

Telle est bien, en effet, la question qui se pose aux Nations Unies, non seulement dans les jours graves que traverse actuellement le Congo, mais depuis le mois d'août dernier, lorsque, en dépit des deux premières résolutions du Conseil de sécurité, l'action de la Force des Nations Unies nous a paru, quant à nous, s'écarter de plus en plus du mandat précis qui lui avait été assigné.

85. Dès l'abord, nous devons signaler notre désaccord avec la définition donnée de la mission des Nations Unies au Congo par le Secrétaire général:

"... protéger le pays contre une ingérence militaire de l'extérieur et aider à maintenir l'ordre public, de façon que le peuple congolais puisse parvenir à établir un gouvernement stable, dans des formes constitutionnelles et démocratiques ..." [ibid.].

86. Cette définition du mandat des Nations Unies, comparée à la résolution du Conseil de sécurité en date du 14 juillet [S/4387], révèle le malentendu qui est à la base de tous les malheurs du Congo et de l'impasse actuelle de l'action des Nations Unies dans ce pays. En effet, les Nations Unies n'avaient point pour mission et n'ont jamais reçu pour mission d'aider le peuple congolais à établir un gouvernement stable, dans des formes constitutionnelles et démocratiques. Bien au contraire, c'est à la demande d'un tel gouvernement, issu d'élections démocratiques et agissant dans le cadre de la Loi fondamentale servant de constitution à la République du Congo, que les Nations Unies sont intervenues dans ce pays. Dans cette intervention, selon les termes mêmes de la résolution précitée du Conseil de sécurité, les Nations Unies devaient "prendre, en consultation avec le Gouvernement de la République du Congo, les mesures nécessaires en vue de fournir à ce gouvernement l'aide dont il a besoin". Voilà la véritable mission que l'Organisation des Nations Unies avait expressément et clairement confiée au Secrétaire général pour répondre à l'appel du Gouvernement congolais. Toute cette tragédie résulte donc du fait que l'Organisation des Nations Unies, au lieu de se conformer à ce mandat précis d'aider le Gouvernement central congolais, a considéré ce dernier comme un parti politique, sinon comme un groupement privé. Sous prétexte de non-intervention dans les affaires intérieures du Congo, les Nations Unies ont ainsi toléré et, par leur attitude, encouragé toutes les formes de subversion

Congo to the deadlock in which it finds itself today. How could the representatives of the United Nations, under the pretext of non-intervention in the domestic affairs of the Congo, remain neutral as between the Central Government which they were sent to assist and the factions that were openly created, financed, and remotely controlled by the Belgian colonialists and their allies?

87. As regards this matter of intervention in the domestic affairs of the Congo, there is one essential fact that those who are using this inconsistent pretext as a shield seem to have completely forgotten and which it is our bounden duty to recall. We proclaim once more that, according to the Security Council resolution cited, the mandate of the United Nations has always been to oppose foreign interference and that, therefore, the United Nations has always had full powers to quell and nip in the bud all the political and military uprisings of people like Tshombé, Mobutu and Kalonji, who have never been anything else in the Congo but the puppets of foreign intervention.

88. The report by the Secretary-General, while certainly containing some appropriate, if somewhat belated, remarks, and some very useful suggestions regarding a new course of United Nations action, nevertheless makes numerous assertions which we must reject. Thus, it attributes the failure of United Nations action in the Congo to Member States and to the Congolese leaders. It also merely notes that there has been no progress since the United Nations intervened, whereas, in point of fact, the situation has deteriorated alarmingly and resulted in the complete disorganization of the State. Then there is the matter of the withdrawal of contingents of certain countries, such as mine, which have felt that they could no longer, by their presence, endorse the anti-Congo and anti-African action being carried out in the Congo under the banner of the United Nations, and a number of other points on which I shall not dwell at length as our object is to confine ourselves to seeking positive solutions for the Congo drama.

89. We are among those who have always felt that the Secretary-General had received from the Security Council all the necessary powers to act in the Congo, and we have always wondered why, if and since he thought otherwise, the Secretary-General did not propose specifically to the Security Council and to the General Assembly the adoption of measures which he considered indispensable to enable him to act. We note with interest that the Secretary-General himself recognized that "... the Organization could well be blamed if, at the present juncture, it did not reassess its policy in the light of experience ..." [928th meeting, para. 70] and proposed that a mandate be given to him "... to take urgently appropriate measures for assistance in the reorganization of the national army, preventing it, or units thereof, from intervening in the present political conflicts in the Congo" [*ibid.*, para. 85].

90. In the complex situation at present obtaining in the Congo, where everything is interdependent, no satisfactory solution can be reached unless the fundamental, psychological, political and military problem is taken into account as a whole. It is for this reason

qui ont fini par amener le Congo dans l'impasse où il se trouve. Comment les représentants des Nations Unies pouvaient-ils, sous prétexte de non-ingérence dans les affaires intérieures du Congo, demeurer neutres entre le gouvernement central qu'ils avaient mission d'assister et les factions inspirées, financées et téléguidées ouvertement par les colonialistes belges et leurs alliés?

87. S'agissant de cette question d'intervention dans les affaires intérieures du Congo, il est un fait essentiel que ceux qui s'abritent derrière ce prétexte inconsistant semblent totalement oublier et que nous avons le devoir impérieux de rappeler. Nous proclamons une fois de plus que l'Organisation des Nations Unies, aux termes de la résolution précitée du Conseil de sécurité, a toujours eu pour mandat de s'opposer aux ingérences extérieures et que, de ce fait, elle a toujours eu tout pouvoir pour mettre à la raison et étouffer dans l'œuf toutes les rébellions politico-militaires des Tshombé, Mobutu et Kalonji qui n'ont jamais été au Congo que les hommes de paille de l'intervention étrangère.

88. Le rapport du Secrétaire général, s'il renferme — et nous le reconnaissons — des observations pertinentes, bien que tardives, et des indications fort utiles pour une nouvelle orientation de l'action des Nations Unies, comporte par contre de nombreuses affirmations que nous sommes obligés de désapprouver sans équivoque. Il en est ainsi de celle qui impute la responsabilité de l'échec des Nations Unies au Congo aux Etats Membres et aux dirigeants congolais; de celle qui se contente de faire état de l'absence de progrès depuis l'intervention des Nations Unies, alors qu'il s'agit, en réalité, d'une terrible régression, qui a abouti à la désorganisation totale de l'Etat; de celle qui concerne le retrait des contingents de certains pays qui, comme le mien, ont estimé ne plus pouvoir, par une inopportune présence, cautionner le travail anticongolais et antiafricain qui s'exécutait au Congo sous le couvert des Nations Unies; et enfin de tant d'autres, que nous nous abstenons volontiers de commenter plus longuement, dans le souci de nous attacher uniquement à la recherche de solutions concrètes au drame congolais.

89. Nous avons été de ceux qui ont toujours estimé que le Secrétaire général avait reçu du Conseil de sécurité tous les pouvoirs nécessaires pour agir au Congo, et nous nous étions toujours demandé quelles étaient les raisons qui empêchaient le Secrétaire général, s'il pensait autrement et puisqu'il pensait autrement, de proposer concrètement au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale l'adoption de mesures qu'il jugeait indispensables pour lui permettre d'agir. Nous notons avec intérêt que le Secrétaire général, reconnaissant lui-même que l'on pourrait "blâmer l'Organisation des Nations Unies si, dans la conjoncture présente, elle ne réévaluait pas sa politique compte tenu de l'expérience" [928ème séance, par. 70], suggère que mandat lui soit donné en vue de "prendre d'urgence les mesures voulues pour aider à réorganiser l'armée nationale et pour empêcher que celle-ci ou certaines de ses unités n'interviennent dans les conflits politiques actuels au Congo" [*ibid.*, par. 85].

90. Dans la situation complexe qui règne au Congo, où tout se tient naturellement, aucune solution satisfaisante ne peut intervenir sans que soit pris en considération le problème fondamental, psychologique, politique et militaire dans son ensemble. C'est pour

that the Secretary-General's suggestion, which may be an important element in an over-all solution, would seem to be—as it is now formulated—far from sufficient to enable the United Nations to meet all its obligations in the Congo. In addition, we feel that the mandate which the Secretary-General is seeking is both too vague and too inadequate. After the seven months of bitter experience which we have had, everyone—including the Secretary-General—will agree that it is essential that the Security Council be called upon to express itself clearly and unequivocally. In practice what is meant by the "appropriate measures" urged by the Secretary-General? What measures are thus contemplated? What is their nature? What is their scope? The Secretary-General must clarify his intentions. He must explain to us what means he proposes to employ, how long the task is likely to take, and what methods and stages he has in mind, so that the Council can decide with a full knowledge of the facts. Any other method could lead to further tragic disappointments. Why, by the way, is this distinction made between the Armée nationale congolaise and some of its units? What exactly is behind all these expressions whose interpretation may lead to further trouble in the Congo?

91. My delegation feels that it would be in the interest of the United Nations and, more particularly, in the interest of the Secretary-General if the Security Council, bearing in mind the experience of these last seven months, were to avoid anything which, directly or indirectly, might be regarded as a blank check given to the United Nations Force. Therefore, Mr. President, through you, my delegation would like to ask the Secretary-General if he would kindly be as precise as possible with regard to this mandate which he is requesting, so that there may be no possibility of misunderstanding about the implementation of the measures which the Council is asked to authorize.

92. Furthermore, my delegation feels that, in any event, the mandate requested by the Secretary-General, even if it is defined in detail, will be insufficient because it would only settle one aspect of one of the two principal questions that underlie the whole situation in the Congo. Any mandate, if it is to be fully effective, must deal with these two essential points that were brought into prominence at the Casablanca Conference.

93. Firstly, there is the need to put an end to foreign interference in the Congo. So far as this is concerned, Belgian military interference obviously lies at the root of the entire Congo drama. But it is far from being the only interference. All the colonialist Powers have banded together in the Congo. This is an open secret. The colonial Holy Alliance is in full swing in that country. Foreign interference has also an important financial aspect attached to it and, on this point, my delegation would like to ask the Secretary-General, through you, Mr. President, to reveal to the Security Council the methods of financing which have made possible, in the first place, the recruiting of mercenaries in Katanga, in the south of Kasai and in Leopoldville; and secondly, the equipping of those forces which support, train, enlist and pay the troops of Mobutu; and, finally, how the costly administrative and political puppet machinery in these various regions of the Congo is financed. Foreign intervention—and this aspect of the Congo situation is of particular importance—is clearly discernible in the

cette raison que la suggestion du Secrétaire général, qui peut être un élément important d'une solution d'ensemble, apparaît — telle qu'elle est formulée — notoirement insuffisante pour permettre aux Nations Unies de faire face à toutes leurs obligations au Congo. En outre, le mandat ainsi demandé par le Secrétaire général semble à ma délégation trop vague et trop insuffisant. Après les sept mois d'amères expériences que nous avons vécues, tout le monde conviendra — et le Secrétaire général avec nous — qu'il est essentiel que le Conseil de sécurité soit appelé à se prononcer de façon claire et sans équivoque. Que signifient, dans la pratique, ces "mesures voulues" que réclame le Secrétaire général? Quelles sont les mesures ainsi envisagées? Quelle est leur nature? Quelle est leur étendue? Il est indispensable que le Secrétaire général nous éclaire sur ses intentions, les moyens qu'il compte mettre en action, les délais qu'il prévoit, les modalités et les étapes qu'il envisage, afin que le Conseil de sécurité se prononce en toute connaissance de cause. Toute autre méthode pourrait conduire à de nouveaux et tragiques déboires. Pourquoi, par ailleurs, cette distinction entre l'armée nationale congolaise et certaines de ses unités? Que recouvrent exactement toutes ces expressions dont l'interprétation risque d'amener de nouveaux malheurs au Congo?

91. Ma délégation pense qu'il est de l'intérêt des Nations Unies, et plus spécialement de l'intérêt du Secrétaire général, que le Conseil de sécurité, compte tenu même de l'expérience des sept derniers mois, évite tout ce qui, de près ou de loin, pourrait être un chèque en blanc donné à la Force des Nations Unies. A cette fin, ma délégation, par votre intermédiaire, Monsieur le Président, voudrait demander au Secrétaire général de fournir, sur le mandat qu'il sollicite, le maximum de précisions utiles pour qu'il ne subsiste plus aucune possibilité d'équivoque sur l'application des mesures demandées au Conseil de sécurité.

92. Mieux, ma délégation pense qu'en tout état de cause, le mandat demandé par le Secrétaire général, même lorsqu'il sera rendu plus explicite, demeurera insuffisant parce qu'il ne résoudrait qu'un des aspects d'une des deux questions fondamentales qui dominent toute la situation congolaise. Tout mandat adéquat, pour être pleinement efficace, doit porter sur ces deux points essentiels qui ont été mis en relief par la Conférence de Casablanca.

93. Il s'agit, premièrement, de la nécessité de mettre fin aux ingérences étrangères au Congo. A ce sujet, l'intervention militaire belge demeure, certes, à la base de tout le drame congolais; mais elle est loin d'être la seule. Toutes les puissances colonialistes se sont coalisées au Congo. Ce n'est un secret pour personne. La sainte alliance coloniale joue à plein dans ce pays. Les ingérences étrangères revêtent également un aspect financier important, et ma délégation voudrait demander sur ce point au Secrétaire général, par votre intermédiaire, Monsieur le Président, de révéler au Conseil de sécurité les modes de financement qui ont permis, d'abord, le recrutement des mercenaires au Katanga, au sud du Kasai et à Léopoldville; ensuite, l'équipement des forces qui appuient, instruisent, encadrent et paient les soldats de Mobutu; et enfin, le financement du fonctionnement des coûteux appareils administratifs et politiques fantoches dans ces diverses régions. L'intervention étrangère — et c'est un aspect fondamental de la situation congolaise — se manifeste par l'activité

activities of all those puppets who are obviously inspired, financed and manipulated from outside. If all these clandestine sources of financing could be stopped, that in itself would be a great step towards solving satisfactorily this question of foreign intervention.

94. But the first duty of the United Nations in this matter is to obtain the immediate and unconditional withdrawal of all Belgian nationals and all nationals of the colonial Powers from the territory of the Republic of the Congo. That should be the first item in any realistic and effective mandate that the Council may give the Secretary-General for the conduct of United Nations operations in the Congo.

95. Secondly, legality must be re-established and maintained in the Congo. To this end, the Secretary-General should receive a mandate for the following purposes:

(a) To ensure the immediate release of Prime Minister Lumumba and the members of Parliament and of the Central Government of the Congo, as well as of all those who are illegally held in custody in the Republic of the Congo. There must be no misunderstanding about this: all African peoples hold the Heads of the great Powers, the King of the Belgians and the Secretary-General personally responsible for the life of Prime Minister Lumumba;

(b) To facilitate the immediate convening of the Central Government and Parliament of the Congo and ensure their protection; these bodies would receive all necessary assistance from the United Nations to prepare and carry out, without colonial interference, national reconciliation and such adjustments as are considered necessary by the Congolese people in the normal democratic institutions in the country;

(c) To reorganize the Armée nationale congolaise so that it becomes a disciplined and efficient national instrument at the exclusive service of the Central Government of the Republic of the Congo.

Such, we believe, ought to be the essence of the mandate given by the Security Council to the Secretary-General to deal with the situation in the Congo.

96. May I be allowed, at this juncture, through the President and with his approval, to ask the Secretary-General for his opinion on these clear and simple proposals. Mr. Secretary-General, would such a mandate appear to you to be sufficient and appropriate for the restoration of the situation in the Congo? If you agree, are you prepared to ask the Security Council for the necessary powers—powers which you have so often said you lacked?

97. If, however, such a mandate does not suit you, can you tell us why? And, in that case, what exactly would you propose to the Council in order to break this deadlock with the best possible chances of ensuring rapid success? I appeal to you, Mr. Secretary-General, to answer, for the hour is grave indeed for all of us. Your replies to our questions will show everyone what the new prospects for the Congo are and what future lies ahead for the United Nations.

98. Merely to reorganize the army, whatever the method employed, will not rescue the Congo from its present chaos. Any satisfactory solution calls for a return to legality in the Congo, that is, making a clean break with the policy thus far followed in the

de tous ces fantoches évidemment inspirés, financés et manipulés de l'extérieur. Le simple fait de tarir ces sources occultes de financement constituerait, sur le plan de l'intervention étrangère, un progrès considérable vers une solution satisfaisante.

94. Mais le premier devoir des Nations Unies, en cette matière, est d'obtenir le retrait immédiat et inconditionnel de tous les nationaux belges et de tous les ressortissants des puissances coloniales de l'ensemble du territoire de la République du Congo. Ce devrait être là le premier point de tout mandat réaliste et efficace donné par le Conseil de sécurité au Secrétaire général pour la conduite des opérations des Nations Unies au Congo.

95. Il s'agit, deuxièmement, du rétablissement et de la défense de la légalité congolaises. A cette fin, le Secrétaire général devrait recevoir mandat pour:

a) Libérer immédiatement le premier ministre Lumumba et les membres du Parlement et du Gouvernement central congolais, ainsi que tous ceux qui, dans la République du Congo, sont détenus illégalement. Que personne ne se méprenne à ce sujet: tous les peuples africains tiennent les chefs des grandes puissances, le roi des Belges et le Secrétaire général pour personnellement responsables de la vie du premier ministre Patrice Lumumba;

b) Faciliter et protéger la réunion immédiate du gouvernement central et du Parlement congolais, qui recevrait toute l'assistance requise des Nations Unies pour préparer et réaliser, sans aucune ingérence coloniale, la réconciliation nationale et les adaptations reconnues nécessaires par le peuple congolais des institutions démocratiques normales dans le pays;

c) Réorganiser enfin l'armée nationale congolaise pour en faire un instrument national efficace, discipliné et au service exclusif du seul Gouvernement central de la République du Congo.

Tel devrait être l'essentiel du mandat qu'il importe que le Conseil de sécurité donne au Secrétaire général pour faire face à la situation congolaise.

96. Qu'il me soit permis, à ce point, avec votre autorisation, Monsieur le Président, et par votre intermédiaire, de demander au Secrétaire général ce qu'il pense de ces propositions simples et claires. Un tel mandat, Monsieur le Secrétaire général, vous paraîtrait-il suffisant et approprié pour le rétablissement de la situation congolaise? Dans l'affirmative, acceptez-vous de demander au Conseil de sécurité les pouvoirs nécessaires dont vous avez si souvent affirmé qu'ils vous faisaient défaut?

97. Si, par contre, un tel mandat ne vous convenait pas, pouvez-vous nous en expliquer les raisons? Et, dans cette alternative, que proposez-vous exactement au Conseil pour sortir de l'impasse actuelle avec le maximum de chances de succès rapide? Monsieur le Secrétaire général, je vous supplie de parler, car l'heure est trop grave pour tous. Vos réponses à nos questions indiqueront à tous les nouvelles perspectives congolaises et l'avenir même des Nations Unies.

98. La simple réorganisation de l'armée, quelles qu'en soient les modalités, ne pourrait sortir le Congo du chaos actuel. Toute solution satisfaisante exige le retour à la légalité congolaise, c'est-à-dire la rupture avec la politique suivie jusqu'ici au Congo

Congo by the colonial Powers and their allies under United Nations auspices.

99. If a mandate such as I describe is not granted, or if it is granted and is not carried out scrupulously and rapidly, we may fear the worst, for the Congo, for Africa, and especially for the United Nations, which in this affair is not only gambling with the peace and security of the world, but is also playing its last card as regards all Africa and the small countries which placed in it, and who desire to place in it, their trust and hope.

100. Let me conclude by expressing the hope that the sense of duty of each of the representatives on the Council, the realistic attitude of the great Powers, and especially of the United States of America and the Soviet Union, the collective wisdom of the Security Council and, finally, the sense of historical responsibility felt by the Secretary-General of the United Nations in the Congolese crisis, will make it unnecessary for my delegation to ask for the floor again in order to tell you tomorrow, when it is already too late, "Well, you had fair warning."

101. Mr. WIRJOPRANOTO (Indonesia): I thank the President for giving me this opportunity to participate in the deliberations of the Security Council on the situation in the Congo. This is the third time that my Government has requested this Council to allow Indonesia to express its views on this burning question. We have done so out of our acute and bitter awareness of what is at stake.

102. The Congo is a powder keg in the heart of Africa. The fuse is burning shorter. The country is being torn apart by two main contending forces. Let us have no illusions about what is happening there. It is not the Congolese who have lit the explosive fuse. It is not Congolese differences as such that are shaking the peace and security of the world. What we are witnessing in the Congo is a struggle of today's progressive forces and vital ideas against the reactionary forces of a doomed era. I repeat again what I said in my first statement before this Council five months ago [905th meeting]: the real struggle in the Congo is a struggle of nationalism against colonialism. It is a struggle of justice against injustice. There can be no question of where we stand in this struggle of freedom against tyranny.

103. But, while this basic fact has not changed, time has not stood still in the Congo. Nor has this struggle been fought in isolation. Because it is occurring in our tension-ridden, divided world, the Congo now faces not only the colonialist scheme of "divide and rule", but the threat of a confrontation within the country of the opposing power blocs. This is the whole threat. This is the challenge for the United Nations.

104. It is not from hindsight that I speak these words. From the very beginning, it has been our position that colonial aggression and subversion must end if the Congolese are to have any chance of resolving their problems free from outside entanglements. In this Council, in the General Assembly, as well as in the Advisory Committee on the Congo, we have warned that the situation in the Congo involved not that country alone, but the peace and security of Africa and even of the world as a whole. We have argued, urged and pleaded that the United Nations

par les puissances coloniales et leurs alliés sous les auspices des Nations Unies.

99. Si un mandat ainsi défini n'était pas conféré ou si, ayant été conféré, il n'était pas scrupuleusement et rapidement appliqué, le pire serait à craindre à la fois pour le Congo, pour l'Afrique et surtout pour les Nations Unies qui jouent dans cette affaire, non seulement le sort de la paix et de la sécurité internationales, mais également leur dernière carte à l'égard de toute l'Afrique et des petits pays qui avaient placé et qui voudraient continuer à placer en elles toute leur confiance et tous leurs espoirs.

100. Qu'il me soit permis de conclure en souhaitant que la conscience du devoir de chaque délégué à ce conseil, le réalisme des grandes puissances, et plus particulièrement des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union soviétique, la sagesse collective du Conseil de sécurité et enfin le sens de responsabilité historique qu'assume dans la crise congolaise le Secrétaire général des Nations Unies, évitent à ma délégation d'avoir à reprendre la parole pour vous dire demain, alors qu'il sera déjà trop tard: "Nous vous l'avions bien dit."

101. M. WIRJOPRANOTO (Indonésie) [traduit de l'anglais]: Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de participer aux délibérations du Conseil de sécurité sur la situation au Congo. C'est la troisième fois que le Gouvernement de l'Indonésie demande au Conseil de l'autoriser à exprimer ses vues sur cette question brûlante. Nous avons, en effet, très vivement conscience de ce qui est en jeu.

102. Le Congo apparaît comme un baril de poudre au cœur de l'Afrique. La mèche est allumée et se consume rapidement. Deux forces s'affrontent. Ne nous faisons pas d'illusions sur ce qui se passe. Ce ne sont pas les Congolais qui ont déclenché le mécanisme explosif. Ce ne sont pas les différends entre Congolais qui ébranlent la paix et la sécurité du monde. Le combat qui se livre sous nos yeux met aux prises les forces de progrès, inspirées des idées vitales d'aujourd'hui, et les forces réactionnaires d'une époque périmée. Je répète ce que j'ai dit lors de ma première intervention au Conseil, voici cinq mois: nous assistons, en réalité, à une lutte du nationalisme contre le colonialisme, de la justice contre l'injustice. Il ne saurait y avoir de doute quant à notre position dans ce conflit entre la liberté et la tyrannie.

103. Mais si ce fait fondamental demeure inchangé, le temps, au Congo, ne s'est pas arrêté. Il ne s'agit plus d'une bataille isolée. Dans notre monde divisé et survolté, le pays doit faire face non seulement à un plan colonialiste visant à "diviser pour régner", mais encore à la menace d'une rencontre, sur son territoire, entre deux blocs de puissances antagonistes. Tel est le danger "global". Tel est le problème qui se pose aux Nations Unies.

104. Je ne parle pas ici a posteriori. Dès le début, nous avons soutenu que l'agression et la subversion coloniales doivent prendre fin si l'on veut que les Congolais aient la possibilité d'entreprendre leurs difficultés sans complications extérieures. Au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, au Comité consultatif pour le Congo, nous avons dit que la situation au Congo ne met pas en cause ce pays seulement, mais aussi la paix et la sécurité de l'Afrique, voire du monde dans son ensemble. Nous avons argumenté, insisté et plaidé pour que les Nations Unies s'ac-

discharge with greater energy and effectiveness its obligations under the Charter in the Congo. By words and deeds we have sought this end solely in the interest of the Congolese people and the principles and purposes for which this Organization stands.

105. It is against this background of our full awareness of all that is at stake that I wish to explain to the members of this Council the reasons for my Government's recent course of action.

106. After the most serious consideration, my Government reached the definite decision to withdraw its troops from the United Nations Force in the Congo. It took that decision because both the Security Council and the General Assembly have failed to adopt a resolution to effectuate the release of Prime Minister Lumumba and other leaders of the Congolese people from imprisonment, and to enable them thereby to resume their normal duties as the legal Government of the Congo, whose request alone could actually justify the United Nations intervention. The political developments in the Congo have become so alarming and hostile as to render our continued participation in the United Nations Force impossible. Indonesia, therefore, requested the co-operation of the Secretary-General in repatriating its contingent at the earliest possible date, particularly as its six-month field duty was completed in February.

107. May I say here that, as a matter of belief and principle, we have always tried to give our full support to the United Nations and its organs. Though not always successfully—sometimes deeply disappointed—we have consistently turned to the United Nations as the best instrument for negotiation and reconciliation. In another context, Indonesian troops have served with the United Nations Emergency Force in the Middle East. In the same spirit we responded readily and speedily to the invitation of the Secretary-General to contribute troops to the United Nations Force in the Congo.

108. We did this gladly in the hope of assisting the Central Government of the Republic of the Congo to repulse the colonial aggressors, restore law and order, and safeguard the national independence and territorial integrity of the Congo. Our contribution was an expression of our sense of duty and national conviction. We did not expect any thanks. But neither did we expect, instead of appreciation, the imputation of undermining the United Nations operation in the Congo.

109. It is really incredible that, after our efforts and even sacrifices to achieve law and stability in the Congo have been sabotaged by others, we should now be charged with responsibility for the resulting developments, including the possible liquidation of the United Nations military and civilian operations in the Congo. This is a strange way of reasoning. Who is disloyal to the United Nations? Is it those who have been compelled to withdraw their forces from the United Nations operation in the Congo, or those who have compelled us to make this unwelcome decision? Is it those who have vainly striven to carry out the task of the United Nations in the Congo, or those who are even now standing in the path of that task, sowing seeds of conflict and confusion?

quittent avec plus d'énergie et d'efficacité au Congo des obligations découlant de la Charte. Par la parole et par l'action, nous avons travaillé à cette fin, uniquement dans l'intérêt de la population congolaise, compte tenu des principes et des buts de l'Organisation.

105. C'est fort des preuves ainsi données de la conscience très nette que nous avons de tout ce qui est en cause, que je tiens à exposer aux membres du Conseil les raisons de l'attitude récemment adoptée par mon gouvernement.

106. Après mûre réflexion, mon gouvernement a pris la décision de retirer ses troupes de la Force des Nations Unies au Congo. Il l'a fait parce que ni le Conseil de sécurité, ni l'Assemblée générale n'ont pu obtenir la libération du premier ministre Lumumba et des autres dirigeants du peuple congolais qui sont emprisonnés, leur permettant ainsi de reprendre leurs fonctions normales en tant que gouvernement légal du Congo, dont la requête seule pouvait en fait justifier l'intervention de l'Organisation des Nations Unies. Les événements politiques sont devenus si alarmants et ont pris un tel caractère qu'il ne nous était plus possible de continuer à participer à l'action de la Force des Nations Unies. L'Indonésie a, en conséquence, demandé au Secrétaire général de l'aider à rapatrier son contingent le plus tôt possible, d'autant que ses six mois de service actif prenaient fin en février.

107. Je tiens à dire ici que, pour des raisons de conviction et de principe, nous nous sommes toujours efforcés de donner notre plus entier soutien aux Nations Unies et à leurs organes. Les choses n'ont pas toujours répondu à notre attente — parfois même nous avons été profondément déçus — mais nous n'avons cessé de considérer l'Organisation des Nations Unies comme le meilleur instrument existant de négociation et de conciliation. Des troupes indonésiennes ont fait partie de la Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient. Dans le même esprit, nous avons répondu avec empressement et célérité à l'invitation du Secrétaire général de fournir un contingent pour la Force des Nations Unies au Congo.

108. Nous l'avons fait de grand cœur, dans l'espoir d'aider le Gouvernement central de la République du Congo à repousser les agresseurs coloniaux, à rétablir l'ordre et à sauvegarder l'indépendance nationale et l'intégrité territoriale du Congo. Nous avons agi par sentiment du devoir et par conviction nationale. Nous n'attendions pas de remerciements. Mais nous ne nous attendions pas non plus, au lieu d'éloges, à nous entendre accuser de saper l'opération des Nations Unies au Congo.

109. Il est véritablement incroyable qu'après avoir vu saboter par d'autres nos efforts, je dirai même nos sacrifices, en vue d'assurer le règne du droit et la stabilité au Congo, nous nous trouvions maintenant rendus responsables des conséquences, y compris la liquidation éventuelle de l'opération civile et militaire des Nations Unies au Congo. C'est là une étrange façon de raisonner. Qui est déloyal à l'égard des Nations Unies? Ceux qui ont été contraints de retirer leurs troupes, ou ceux qui nous ont obligés à prendre cette fâcheuse décision? Ceux qui se sont vainement efforcés de mener à bien la tâche de l'ONU au Congo, ou ceux qui, aujourd'hui encore, entravent l'accomplissement de cette tâche en semant des germes de discorde et de confusion?

110. No sophistry can hide the ugly and dangerous game of Belgian colonialism in the Congo. No barrage of notes to the Secretary-General can hide Belgian complicity in the bombing of innocent civilians and United Nations troops in the Congo. No barrage of notes can transform Belgium from the aggressor into the aggrieved party. Her guilt is an established fact. Upon her shoulders must rest the blame for the present situation in the Congo.

111. However, having apportioned blame where blame is due, we do not acquit ourselves of our own responsibility to the Congo. We have no intention of shirking it now. It is, in fact, our intense feelings of responsibility to our own convictions, to the people of the Congo and to this international Organization that has prompted our decision to withdraw our troops serving in the United Nations Force in the Congo.

112. To avoid any misunderstanding on this point, allow me briefly to recollect events as they have transpired in the Congo.

113. It is common knowledge that the United Nations is in the Congo in response to a request from the Central Government of the Republic of the Congo to assist that Government, in the wake of Belgian aggression, to restore law and order and to safeguard its unity, territorial integrity and political independence in the interest of international peace and security. In the first two months, notwithstanding certain difficulties, this task was being carried out with ever-increasing prospects of success. This may well have been its undoing. True to form, the colonialists did not want to see the revitalization and consolidation of the Congo, except on their own terms. They were not slow in making their moves. Soon the Central Government of the Republic of the Congo found itself weakened by internal dissension. President Kasa-Vubu illegally dismissed Prime Minister Lumumba. This was followed shortly by the Mobutu coup, establishing an unconstitutional, dictatorial military régime.

114. From our own past experiences, we knew well who was behind these moves. We therefore urged the United Nations to give its full support to the legally constituted Central Government of the Republic of the Congo. I stated in this Council on 16 September 1960:

"It seems to us indeed self-evident that the relevant provisions of the Security Council resolutions preclude the United Nations Command from assuming a position of so-called neutrality between the Central Government of the Republic of the Congo and the dissident groups. It is in response to a request for temporary military assistance by the Central Government of the Republic of the Congo that the United Nations Force is in the Congo. Our obligations and responsibilities are obviously to the Central Government of the Republic of the Congo, and to that Government alone." [905th meeting, para. 42.]

115. I further warned that the dissidents did not represent the true national spirit, but were seeking to bring about disintegration; that in this endeavour they were inspired, promoted, encouraged and sustained by foreign colonial interests.

110. Aucun sophisme ne saurait dissimuler le jeu condamnable et dangereux du colonialisme belge au Congo. Aucun barrage de notes au Secrétaire général ne saurait masquer la complicité de la Belgique dans le bombardement de civils innocents et de troupes des Nations Unies au Congo. Aucun barrage de notes ne saurait transformer la Belgique d'agresseur en victime. Sa culpabilité est avérée. C'est à elle qu'est due avant tout la situation actuelle au Congo.

111. Toutefois, après avoir stigmatisé ce qui doit l'être, nous ne nous absolvons pas de notre propre responsabilité à l'égard du Congo. Nous n'avons nullement l'intention de nous y soustraire maintenant. C'est, en fait, notre sentiment intense de responsabilité envers nos propres convictions, envers le peuple congolais et envers l'Organisation internationale qui a dicté notre décision de retirer nos troupes de la Force des Nations Unies au Congo.

112. Pour éviter tout malentendu sur ce point, permettez-moi de rappeler brièvement les événements qui se sont déroulés au Congo.

113. Il est de notoriété publique que l'ONU se trouve au Congo sur la demande du Gouvernement central de la République du Congo, qui a sollicité son assistance, à la suite de l'agression belge, pour rétablir l'ordre et pour sauvegarder l'unité, l'intégrité et l'indépendance politique du pays, dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationales. Au cours des deux premiers mois, malgré certaines difficultés, cette tâche s'est accomplie avec des perspectives de succès toujours croissantes. Il se peut que tout vienne de là: les colonialistes ne voulaient de la résurrection et de la consolidation du Congo qu'aux conditions qu'ils dicteraient. Ils n'ont pas tardé à commencer leurs manœuvres. Bientôt, le Gouvernement central de la République du Congo s'est trouvé affaibli par des dissensions internes. Le président Kasa-Vubu a illégalement relevé de ses fonctions le premier ministre Lumumba. Peu après, le coup d'Etat de Mobutu a établi un régime militaire anticonstitutionnel et dictatorial.

114. Etant donné notre propre expérience, nous savions bien qui agissait dans les coulisses. Nous avons donc demandé instamment aux Nations Unies de donner leur appui intégral au gouvernement central légalement constitué de la République du Congo. Le 16 septembre 1960, j'ai fait devant le Conseil de sécurité la déclaration suivante:

"Pour nous, il est absolument évident que les dispositions pertinentes de ces résolutions interdisent au Commandement des Nations Unies d'adopter une position de prétendue neutralité entre le Gouvernement central de la République du Congo et les groupes dissidents. C'est en réponse à une demande d'assistance militaire temporaire présentée par le Gouvernement central de la République du Congo que la Force des Nations Unies se trouve dans le pays. De toute évidence, nous avons des obligations et des responsabilités envers le Gouvernement central de la République du Congo, et envers ce gouvernement seulement." [905ème séance, par. 42.]

115. En outre, j'ai souligné que les dissidents ne représentaient pas le véritable esprit national, mais cherchaient à provoquer la désagrégation du pays, et que dans cette tentative ils étaient inspirés, poussés, encouragés et soutenus par des intérêts coloniaux étrangers.

116. Yet, despite our warnings, despite the strenuous efforts of the Central Government and the will of the Congolese people as expressed by their elected Parliament, the Belgian colonialists eventually succeeded in trampling upon the democratic and constitutional rules of government. They foisted the Mobutu régime upon the Congolese people. They got their way, using the most devious means. A reading of the reports of the Special Representative of the Secretary-General in the Congo, Mr. Dayal, and of the statement by the Secretary-General himself, give a vivid picture of the colonial hand behind their manufactured Congolese facade. For instance, referring to the events of September and the intrusion of Mobutu's soldiers into the political field, the Secretary-General informed this Council on 7 December 1960:

"This disintegration of the Central Government was accompanied by, and perhaps even a result of, the emergence of units within the Armée nationale congolaise loyal to individual political leaders who began to feud with each other." [913th meeting, para. 39.]

A little later on, the Secretary-General pointed out:

"The development of private armies loyal to individual political leaders within the Armée nationale congolaise led in September to the emergence of Colonel Mobutu as a military leader in the Leopoldville area. It is difficult to see how this emergence of a more consolidated Armée nationale congolaise in the Leopoldville and surrounding area could be possible without some outside technical and financial assistance. This development has led to the creation of authorities which have no basis in the constitution of the Congo." [*Ibid.*, para. 41.]

117. The conclusions to be drawn from this are obvious. Indeed, subtlety has never been a forte of the colonialists. Having promoted from outside the Mobutu régime, the colonialists wasted no time in swarming back into the Congo, under one flimsy pretext or another, thereby further challenging the task of the United Nations. They had never even bothered to leave Katanga. That was their headquarters. From there, they have today again become the real rulers in Leopoldville.

118. While the situation thus continued to deteriorate, Indonesia, with other like-minded Member States, still sought reconciliation among the Congolese leaders on the basis of national unity. In November 1960, we earnestly requested the General Assembly not to shut the door on this possibility by taking a decision on the credentials of the representatives of the Republic of the Congo (Leopoldville). Again, our views did not prevail. Instead, those who had always protested so vehemently against any infringement of Congolese domestic affairs felt no compunction at taking sides. They accepted, in effect, the credentials of the representatives of the Mobutu régime—a régime which, in the words of both the Secretary-General and his Special Representative in the Congo, has no basis in the "Loi fondamentale" of the Congo, is the principal fomentor of lawlessness and terror and has directly and aggressively challenged the United Nations military and civilian operations in the Congo. Expediency is the mother of many curiosities.

119. In December, the threat to peace and security became more ominous. The emboldened Mobutu

116. Et pourtant, malgré nos avertissements, malgré les efforts énergiques du gouvernement central et la volonté du peuple congolais, telle que l'exprimait le Parlement élu par lui, les colonialistes belges ont réussi à fouler aux pieds les règles démocratiques et constitutionnelles de gouvernement. Ils ont imposé le régime Mobutu au peuple congolais. Ils sont arrivés à leurs fins par les méthodes les plus tortueuses. La lecture des rapports du représentant spécial du Secrétaire général au Congo, M. Dayal, ainsi que de la déclaration du Secrétaire général lui-même, fait ressortir nettement l'ingérence colonialiste derrière la façade postiche. C'est ainsi que, parlant des événements de septembre et de l'intrusion des soldats de Mobutu dans l'arène politique, le Secrétaire général a dit au Conseil de sécurité, le 7 décembre 1960:

"Cette désintégration du gouvernement central s'est accompagnée — et est peut-être même résultée — de l'apparition, dans l'armée nationale congolaise, de groupes loyaux à divers dirigeants politiques qui ont commencé à s'opposer les uns aux autres." [913ème séance, par. 39.]

Un peu plus tard, il a précisé:

"La formation à l'intérieur de l'armée nationale congolaise d'armées privées loyales à tel ou tel dirigeant politique a abouti, en septembre, à l'arrivée du colonel Mobutu comme chef militaire dans la région de Léopoldville. Il est difficile de voir comment l'apparition d'une armée nationale congolaise plus cohérente à Léopoldville et dans la région avoisinante a pu être possible sans une assistance technique et financière de l'extérieur. Cette évolution a conduit à la création d'autorités qui n'ont aucun fondement dans la Constitution du Congo." [*Ibid.*, par. 41.]

117. Les conclusions à tirer sont évidentes. En vérité, la subtilité n'a jamais été le fort des colonialistes. Après avoir encouragé de l'extérieur le régime Mobutu, ils n'ont pas tardé à revenir au Congo, sous un prétexte ou un autre, défiant ainsi directement les Nations Unies. Ils ne s'étaient même pas donné la peine de quitter le Katanga: c'était leur quartier général. Forts de ce point d'appui, les voilà redevenus aujourd'hui les véritables maîtres à Léopoldville.

118. Tandis que la situation continuait ainsi à empirer, l'Indonésie, avec d'autres Etats Membres partageant les mêmes préoccupations, cherchait encore un terrain d'entente entre dirigeants congolais sur la base de l'unité nationale. En novembre 1960, nous avons instamment demandé à l'Assemblée générale de ne pas fermer la porte à cette possibilité en se prononçant sur les pouvoirs des représentants de la République du Congo (Léopoldville). Une fois de plus, nos vues n'ont pas prévalu. Ceux qui avaient toujours protesté avec tant de véhémence contre toute ingérence dans les affaires intérieures du Congo n'ont eu aucun scrupule à prendre parti. Ils ont accepté les pouvoirs des représentants du régime Mobutu, régime qui, selon les termes employés par le Secrétaire général comme par son représentant spécial au Congo, n'a aucun fondement dans la Loi fondamentale du Congo, est le principal instigateur du désordre et de la terreur et, de façon directe et agressive, a lancé un défi aux opérations civiles et militaires des Nations Unies au Congo. L'opportunisme engendre de bien curieuses réactions.

119. En décembre, la menace à la paix et à la sécurité est devenue encore plus alarmante. S'enhar-

régime arrested the Prime Minister and other Members of Parliament. It invited division and armed conflict in the Congo.

120. Still we persisted in our efforts to remove outside intervention and restore law and order to the Congo. Speaking in this Council on 9 December 1960 [916th meeting], I stressed that the United Nations could not allow itself to be a spectator or accomplice to the illegal and unconstitutional Mobutu régime. I noted that the advent of the Mobutu régime was not a strictly domestic affair of the Congo, but an international problem because that régime had been founded and was being sustained through foreign intervention. This was exactly what the United Nations operation in the Congo was supposed to prevent. The United Nations intervened to put a final and definite end to foreign aggression and interference in the Congo.

121. On behalf of my Government I therefore proposed that the Security Council should express its opposition to the Mobutu régime, demand the complete withdrawal of Belgian military and paramilitary personnel in the Congo outside the United Nations operational command, and act energetically to restore constitutional and democratic government by calling for the immediate release of all imprisoned Congolese national leaders and the reconvening of Parliament.

122. These proposals were not adopted. What were the consequences? Intensified foreign intervention and military clashes, a colonial conflict superficially disguised as a civil war. While we do not by any means minimize its seriousness, we do not see this conflict as another Spanish Civil War. That is what makes it all the more tragic. It is the colonialists who are busily promoting their favourite slogan of "let Congolese fight Congolese". The Congolese are the pawns in this tragic game, and the United Nations is the spectator. Towards that end the colonialists are committing the infamous crime of provoking armed clashes and even a war. They have abetted the Mobutu soldiers in using the Trust Territory of Ruanda-Urundi to launch a military operation against the Republic of the Congo. They have flown aircraft from Katanga to bomb Congolese civilians and United Nations forces. Foreign mercenaries have been recruited on an increasing scale. In Katanga mercenary soldier-adventurers are being lured by high pay, ranging from \$400 to \$840 a month. Colonel Trinquier, one of the most notorious French parachute officers of the Algerian war, has been hired to lead the army and police of Katanga. Prime Minister Lumumba, Mr. Mpolo, Minister for Youth, and the President of the Senate, Mr. Okito, have been abducted to Elisabethville and subjected to the most brutal assault. Are not all these provocations to armed conflict?

123. On 29 January 1961, Ruanda, the northern half of the Trust Territory of Ruanda-Urundi, proclaimed its independence. This was obviously engineered with Belgian assistance or, to say the least, connivance. On the following day, President Kasa-Vubu warned that he would call in troops from outside the United Nations. Is it not apparent from this course of events, all too coincidental, that he is counting on Belgian troops stationed in Ruanda?

dissant, le régime Mobutu a arrêté le Premier Ministre et d'autres membres du Parlement. Il a suscité la division et le conflit armé au Congo.

120. Nous avons néanmoins persisté dans nos efforts pour éliminer l'intervention extérieure et restaurer l'ordre au Congo. Prenant la parole devant le Conseil de sécurité le 9 décembre 1960 [916ème séance], j'ai souligné que les Nations Unies ne pouvaient se permettre d'être spectatrices ou complices du régime Mobutu, illégal et anticonstitutionnel. J'ai fait remarquer que l'avènement du régime Mobutu n'était pas une affaire d'ordre strictement intérieur pour le Congo, mais un problème international, du fait que ce régime se fondait sur l'intervention étrangère et était soutenu par elle. Or c'était précisément ce que l'opération des Nations Unies au Congo était censée empêcher. Les Nations Unies sont intervenues pour mettre fin de façon décisive et définitive à l'agression et à l'ingérence étrangères au Congo.

121. Au nom de mon gouvernement, j'ai donc proposé au Conseil de sécurité d'exprimer son opposition au régime Mobutu, d'exiger le retrait intégral du Congo du personnel militaire et paramilitaire belge ne dépendant pas du Commandement opérationnel des Nations Unies, et d'agir énergiquement pour rétablir un gouvernement démocratique et constitutionnel en demandant la libération immédiate de tous les dirigeants nationaux congolais emprisonnés, ainsi que la réunion du Parlement.

122. Ces propositions n'ont pas été adoptées. Quelles ont été les conséquences? Une intensification de l'intervention étrangère et de l'activité militaire, un conflit colonial superficiellement déguisé en guerre civile. Sans en minimiser la gravité, nous ne considérons pas ce conflit comme une nouvelle guerre civile espagnole. C'est ce qui le rend d'autant plus tragique. Les colonialistes s'emploient activement à mettre en pratique leur principe favori: "Que les Congolais se battent entre eux." Les Congolais sont les pions de ce jeu sinistre et les Nations Unies en sont les spectatrices. Les colonialistes commettent le crime atroce de provoquer des conflits armés, et même une guerre. Avec leur complicité, les soldats de Mobutu se servent du Territoire sous tutelle du Ruanda-Urundi pour lancer des opérations militaires contre la République du Congo. Au Katanga, ils ont envoyé des avions bombarder les civils congolais et les troupes des Nations Unies. Des mercenaires étrangers ont été recrutés à un rythme sans cesse croissant. Au Katanga, des mercenaires sont alléchés par une solde élevée, allant de 400 à 840 dollars par mois. Le colonel Trinquier, un des officiers parachutistes français les plus tristement célèbres en Algérie, a été engagé pour diriger l'armée et la police du Katanga. Le premier ministre Lumumba, M. Mpolo, ministre de la jeunesse, et M. Okito, président du Sénat, ont été enlevés, conduits à Elisabethville et soumis aux traitements les plus brutaux. Ne sont-ce pas là autant de provocations au conflit armé?

123. Le 29 janvier 1961, le Ruanda, partie septentrionale du Territoire sous tutelle du Ruanda-Urundi, a proclamé son indépendance. Cela a été manifestement machiné avec l'assistance, ou tout au moins la connivence, de la Belgique. Le lendemain, le président Kasa-Vubu a annoncé qu'il ferait appel à des troupes autres que celles des Nations Unies. Cette coïncidence ne montre-t-elle pas qu'il compte sur les troupes belges stationnées au Ruanda?

124. In the light of these political developments, in the light of our vain efforts to prevent them from happening, can anyone still question my Government's decision to repatriate its troops serving in the United Nations Force in the Congo? The explanation I gave in announcing that decision has, indeed, assumed even greater validity today. I said on that occasion:

"Indeed, notwithstanding the presence of the United Nations in that unfortunate country, we are witnessing in the Congo today the return of the former colonial Power in a new and more dangerous guise. Since the decisions of the Security Council have not been carried out with the desired results, the 'raison d'être' for Indonesia's contribution to the United Nations operation in the Congo no longer obtains. Unwilling to lend ourselves to other ends contrary to the principles of the Charter, the Indonesian Government has decided to withdraw its troops from the United Nations Command in the Congo. We have taken this measure now in the firm conviction that the presence of Indonesian troops in the Congo is no longer in line with the original task assigned to them in conformity with the decisions of the Security Council..." [920th meeting, para. 9.]

125. We were therefore astonished to hear from the Secretary-General, in his message to my Government dated 25 January, that our decision to withdraw our contingent: "results in a serious weakening of the Force, for the consequences of which the responsibility is clearly assumed by those countries which, for whatever reason, have found it indicated to withdraw" [S/4640, annex II]. This interpretation we consider neither fair nor just.

126. In replying to these charges of our alleged responsibility, I can do no better than to echo, with the proper modifications, the thoughts expressed by the Secretary-General on 17 December 1960, in replying to criticism levelled at him. What is interesting about these charges is the fact that, by implication, they exclude even the possibility of any responsibility of the Security Council and its members, or of the General Assembly and its Members, or of anybody in the Congo. Everything is laid at the door of the withdrawing countries. The concentration is such that for a moment even the imperialists and colonialists seem to fade out of the picture. Why?

127. Our decision to withdraw stemmed directly from the deteriorating political situation in the Congo. The Secretary-General himself has recognized that this could lead to the withdrawal of the United Nations Force. On a number of occasions he warned this Council and the General Assembly that the Force might have to be discontinued either because of political developments in and around the country or because of withdrawals of such magnitude as to render the remainder of the Force ineffective.

128. This warning was repeated by the Secretary-General on 19 December, with the following amplification:

"There is naturally a point where the sharpening of those conflicts and the weight of foreign involvement become such, that neither the participating Member nations nor the Organization itself should continue, because continuation would contribute little to an improvement of the situation but risk

124. Etant donné ces événements politiques, étant donné nos vains efforts pour empêcher qu'ils ne se produisent, quelqu'un peut-il encore mettre en cause la décision prise par mon gouvernement de rapatrier ses troupes faisant partie de la Force des Nations Unies au Congo? Les explications que j'ai données en annonçant cette décision sont encore beaucoup plus valables aujourd'hui. J'ai dit alors:

"Malgré la présence des troupes des Nations Unies dans ce malheureux pays, nous voyons aujourd'hui revenir au Congo l'ancienne puissance coloniale sous un déguisement nouveau, encore plus dangereux. Puisque les décisions du Conseil de sécurité n'ont pas été exécutées et n'ont pas donné les résultats attendus, la raison d'être de la contribution indonésienne à l'opération des Nations Unies au Congo n'existe plus. Refusant de se prêter à des machinations contraires aux principes de la Charte, le Gouvernement indonésien a décidé de retirer ses troupes du Commandement des Nations Unies au Congo. Nous avons pris cette décision parce que nous sommes convaincus que la présence des troupes indonésiennes au Congo n'a plus aucun rapport avec la mission qui leur avait été confiée à l'origine, conformément aux décisions du Conseil de sécurité..." [920ème séance, par. 9.]

125. C'est donc avec étonnement que nous avons vu le Secrétaire général déclarer, dans le message qu'il a adressé à mon gouvernement le 25 janvier, que notre décision de retirer notre contingent "provoque un grave affaiblissement de la Force et que la responsabilité des conséquences en découlant incombe manifestement aux pays qui, quel que soit leur motif, ont jugé bon de retirer leurs troupes" [S/4640, annexe II]. Nous estimons que cette interprétation n'est ni équitable, ni juste.

126. En réponse à ces accusations, je ne saurais mieux faire que de répéter, avec les modifications qui s'imposent, les idées exprimées par le Secrétaire général le 17 décembre 1960, à propos des critiques formulées à son égard. Le point intéressant, en l'occurrence, est qu'implicitement on écarte, par ces accusations, jusqu'à la possibilité d'une responsabilité quelconque du Conseil de sécurité et de ses membres, ou de l'Assemblée générale et de ses Membres, ou de qui que ce soit au Congo. Toute la responsabilité est rejetée sur les pays qui se retirent. Momentanément, même les impérialistes et les colonialistes semblent oubliés. Pourquoi?

127. Notre décision de nous retirer a été la conséquence directe de l'aggravation de la situation au Congo. Le Secrétaire général lui-même a reconnu que cet état de choses pourrait conduire au retrait de la Force des Nations Unies. A diverses reprises, il a prévenu le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale que la Force risquait de devoir abandonner son opération en raison soit d'événements politiques au Congo ou à proximité, soit de retraits assez massifs pour la rendre inefficace.

128. Le Secrétaire général a renouvelé cet avertissement le 19 décembre, avec la précision suivante:

"Naturellement, les choses peuvent en arriver à un point où la violence de ces conflits et la pression de l'intervention étrangère deviendraient tels, que les pays membres participants et l'Organisation elle-même devraient renoncer à poursuivre leur action, car en agissant autrement ils ne contri-

to compromise the position both of participating nations and of the Organization as a whole."^{3/}

I repeat the last words, because they are important: "risk to compromise the position both of participating nations and of the Organization as a whole".

129. Those words used by the Secretary-General reflect our own deep conviction that we cannot continue to be spectators or even accomplices to the unconstitutional, anti-democratic political developments in the Congo. Why, then, now attack the effect rather than the cause of those developments?

130. Indeed, the presence of a United Nations Force of 10,000, 20,000, 30,000 or even 50,000 can do little, will be helpless, unless the mandate of the United Nations operation in the Congo is liberally interpreted and effectively implemented in conformity with the changing political situation. A strict and inflexible legalistic approach cannot rectify a fluctuating political situation.

131. Our quarrel here is not with the basic aims of the United Nations as enunciated recently by the Secretary-General: namely, the re-establishment of a civilian Government which has constitutional legitimacy and commands nation-wide authority, the restoration of Parliament, the reduction of the army to its constitutional place, and, foremost, the elimination of all foreign intervention. Our difference has rather been one of approach. It has been our constant belief that the United Nations, utilizing all the persuasion at its command—even if this comes close to a kind of pressure—must insist upon the achievement of these aims as the pre-requisite for its continued presence in the Congo. We reject the contention that this means control or direction of the Congo's internal affairs because such pressure is designed to remove obstacles which have not been created by internal events but are the direct result of outside interference. Consequently, the United Nations is not only justified but, under its Charter, is obligated to take effective counter-measures to bring about the adjustment or settlement of an international situation which might lead to a breach of the peace.

132. Up to this moment, however, the United Nations operational command has persisted in following a policy of neutrality vis-à-vis the deteriorating political situation in the Congo. What has this accomplished? We find that the United Nations Command is the focal point of misgivings and strong suspicions. We find that the United Nations Force is becoming a target for the international gangs of soldier-adventurers and their schemes of provocation. It is even in danger of becoming the tool for drawing one more partition line across a country. Certainly we refuse to allow our troops to be used in these ways. I wonder if other Member States are willing to contribute their troops on this basis?

bueraient guère à améliorer la situation et risqueraient au contraire de compromettre la position à la fois des pays participants et de l'Organisation dans son ensemble^{3/}."

Je répète ces derniers mots, parce qu'ils sont importants: "risqueraient au contraire de compromettre la position à la fois des pays participants et de l'Organisation dans son ensemble".

129. Les termes qu'a employés le Secrétaire général reflètent notre propre conviction profonde que nous ne pouvons continuer à être spectateurs, voire complices, des actes politiques anticonstitutionnels et antidémocratiques commis au Congo. Pourquoi, dans ces conditions, s'attaquer maintenant à l'effet plutôt qu'à la cause?

130. En fait, une Force des Nations Unies de 10 000, de 20 000, de 30 000 ou même de 50 000 hommes ne servira pas à grand-chose et sera réduite à l'impuissance, à moins que le mandat de l'ONU au Congo ne soit interprété de façon large et mis en œuvre en fonction de l'évolution politique. Une attitude juridique stricte et inflexible ne saurait redresser une situation politique mouvante.

131. Nous ne mettons pas en cause ici les buts fondamentaux des Nations Unies tels qu'ils ont été énoncés récemment par le Secrétaire général, à savoir le rétablissement d'un gouvernement civil jouissant de la légitimité constitutionnelle et exerçant son autorité sur la nation tout entière, la restauration du Parlement, la réduction de l'armée à son rôle constitutionnel, et, avant tout, l'élimination de l'intervention étrangère. C'est plutôt sur la méthode à suivre que nous différons d'opinion. Nous avons toujours considéré que les Nations Unies, en utilisant tous les moyens de persuasion dont elles disposent — même si elles peuvent sembler exercer ainsi une sorte de pression — doivent insister sur la réalisation de ces objectifs comme condition préalable de leur maintien au Congo. Nous n'estimons nullement que cela équivaudrait à un contrôle ou à la direction par les Nations Unies des affaires intérieures d'un pays, car cette pression viserait à supprimer des obstacles qui n'ont pas été suscités par l'évolution interne mais résultent directement d'une ingérence extérieure. En conséquence, les Nations Unies ne sont pas seulement fondées à prendre des contre-mesures efficaces, mais, en vertu de la Charte, elles sont tenues de le faire, en vue d'aboutir à l'ajustement ou au règlement d'une situation internationale qui risque de conduire à une rupture de la paix.

132. Jusqu'ici, toutefois, le Commandement opérationnel des Nations Unies a persisté à pratiquer une politique de neutralité en présence de l'aggravation de la situation politique au Congo. Où cela l'a-t-il mené? Nous constatons que sur le Commandement des Nations Unies convergent la méfiance et les soupçons. Nous constatons que la Force des Nations Unies est devenue la cible des bandes internationales d'aventuriers militaires se livrant à leurs actes de provocation. Elle risque même de servir à imposer au pays une ligne de démarcation de plus. Nous ne saurions accepter que nos troupes soient utilisées de la sorte. Je me demande si d'autres Etats Membres sont disposés à fournir des contingents dans de telles conditions.

^{3/} Ibid., Fifteenth Session (Part I), Plenary Meetings, vol. 2, 957th meeting, para. 19.

^{3/} Ibid., quinzième session (1ère partie), Séances plénières, vol. 2, 957ème séance, par. 19.

133. It is, moreover, not only the unity of the Congo that is threatened. Colonial intrigue is reaching beyond the Congo to the United Nations itself. This Organization is being purposely split between those who support resurgent nationalism and those who support colonialism; a split that is sharpened by being drawn within the confines of the military power blocs.

134. First there was a split between the Central Government of the Congo and the provincial government of Katanga. Then there was a split within the Central Government itself, between the President and the Prime Minister. There was a split between the military authorities and the legally constituted civilian government of the Congo. The entire Congolese body politic is being split into factions, civilian and military. Then, after the unanimous vote of 20 September 1960, the General Assembly has been split. The Security Council is split. There is a threatened split between the Secretary-General and some of the contributing countries. Finally, there are even attempts to force a split between the Secretary-General and his Special Representative in the Congo, Mr. Dayal—a man who is carrying out his duties conscientiously and according to his known abilities.

135. But there is no split between Brussels, Elisabethville and Leopoldville. They alone are not split, but are forging a strong axis against the forces of peace and stability.

136. Surely the United Nations cannot stand aside while its prestige and effectiveness are so contemptuously undermined. It cannot remain passive while its decisions, and the appeals of the Secretary-General, are disregarded with arrogance and scorn.

137. What should we do in the present circumstances? Can we surrender to colonial intrigue and division? For our part, we believe that we must grasp the initiative by substituting actions for mere expressions of hope. We would like to see the Secretary-General demand—not express a hope, but demand—that all Member Governments make concerted efforts to put a stop to foreign intervention. We are convinced that such a demand would receive a positive response. We believe that, if there is such co-operation among the Member Governments and a resolute implementation of the United Nations mandate, then even at this late hour—perhaps the eleventh hour—this Organization may still be able to carry out its task in the Congo.

138. This means, however, that there must be a completely fresh start with a concrete programme of action. There must be no doubt in anyone's mind that this Organization is determined to control the course of events in restoring peace and stability in the Congo.

139. In the implementation of such a programme, priority must be given to the immediate and final elimination of all foreign intervention and subversion. Once Belgian interference has been stopped, the foreign mercenaries ejected, the bombing and shootings ended, the conditions will have been laid and the favourable climate created for a negotiated political settlement of the Congo problem by and for the Congolese themselves.

133. De plus, ce n'est pas seulement l'unité du Congo qui est menacée. Les intrigues colonialistes vont bien au-delà; elles visent les Nations Unies elles-mêmes. On s'efforce de diviser notre organisation; d'un côté, ceux qui soutiennent le nationalisme renaissant, de l'autre ceux qui soutiennent le colonialisme, division d'autant plus tranchée qu'elle s'opère dans le cadre des blocs de puissances militaires.

134. Il y a eu tout d'abord scission entre le Gouvernement central du Congo et le Gouvernement provincial du Katanga. Puis, il y a eu scission au sein du gouvernement central lui-même, entre le Président et le Premier Ministre. Il y a eu scission entre les autorités militaires et le gouvernement civil légalement constitué. Tout le corps politique congolais est déchiré par des factions, civiles et militaires. D'autre part, après le vote unanime du 20 septembre 1960, il y a eu scission au sein de l'Assemblée générale. Il y a scission au Conseil de sécurité. Il y a menace de scission entre le Secrétaire général et certains pays qui ont fourni des contingents. Enfin, certains tentent de provoquer une scission entre le Secrétaire général et son représentant spécial au Congo, M. Dayal, qui s'acquitte de ses fonctions avec conscience et avec une compétence reconnue.

135. En revanche, il n'y a pas de scission entre Bruxelles, Elisabethville et Léopoldville: nulle scission là, où l'on forge de puissantes armes contre les forces de paix et de stabilité.

136. L'Organisation des Nations Unies peut-elle s'incliner et laisser saper son prestige et son efficacité avec un mépris ouvertement affiché? Non, elle ne saurait demeurer passive quand, avec arrogance et dédain, on fait fi de ses décisions et des appels du Secrétaire général.

137. Que devons-nous faire dans les circonstances présentes? Faut-il capituler devant les intrigues et les tentatives de scission des colonialistes? Pour notre part, nous estimons le moment venu de prendre l'initiative en agissant, au lieu d'exprimer simplement des espoirs. Nous aimerions voir le Secrétaire général non pas formuler l'espoir mais exiger que tous les gouvernements des Etats Membres fassent un effort concerté pour mettre un terme à l'intervention étrangère. Nous sommes convaincus qu'il obtiendrait une réaction positive. Nous croyons que, moyennant une telle coopération entre les gouvernements et une mise en œuvre résolue du mandat des Nations Unies, même à cette heure tardive — la dernière peut-être — l'Organisation serait encore en mesure de s'acquitter de la tâche qui lui incombe au Congo.

138. Mais alors il s'agit de repartir de zéro, avec un programme d'action concret. Personne ne doit pouvoir douter que l'Organisation est bien décidée à contrôler le cours des événements en vue de rétablir la paix et la stabilité au Congo.

139. Dans l'exécution d'un tel programme, il faut donner la priorité à l'élimination immédiate et définitive de toute intervention et de toute subversion de la part de l'étranger. Lorsqu'on aura mis un terme à l'ingérence de la Belgique, lorsqu'on aura expulsé les mercenaires étrangers, lorsque les bombardements et les fusillades auront pris fin, les conditions voulues auront été créées et un climat favorable institué en vue d'un règlement politique négocié du problème du Congo par et pour les Congolais eux-mêmes.

140. When the international gangs of mercenaries are eliminated and their intrigue curtailed, the defiance of the dissident groups will quickly collapse. If the United Nations shows its determined will to restore and to preserve law and order in the Congo, the arrogance of the lawless will quickly collapse. If the United Nations Command becomes the rallying point and guiding force of national reconciliation in the Congo, then the true national leaders of the Congo will be able to resolve their differences without too much difficulty. Of course, as has been recognized by practically everyone today, the immediate release and full participation of Prime Minister Lumumba and other national leaders are indispensable for meaningful reconciliation and a stable solution of the Congo problem. As to those who have become the misguided victims of colonial intrigue, they too will find the right path again under the new conditions. Rid of outside interference, under the protective umbrella of the United Nations, the Congolese people as a whole will be able to express themselves freely through their elected Parliament. The legally constituted Government of the Republic of the Congo will then again be able to exercise fully its rightful authority.

141. We do not think that, in the face of the alternatives, it is too much to ask all Member Governments to lend their support to such a programme. In particular, we ask the big Powers to agree on this fresh start. We ask them to work together to heal the split in this Organization. We ask them to use their great influence to stop all foreign interference while, at the same time, reaffirming their pledges of non-intervention. We ask them to refrain from any actions that may inject the Power-bloc conflict into the Congolese scene, but to work together to promote a national Congolese Government for, by and of the Congolese people. If I may loosely paraphrase a recent statement of President Kennedy of the United States with regard to another newly independent country, we ask the big Powers—especially the United States and the Soviet Union—to work together, and to use their great influence, to secure the emergence of an independent Congo, a peaceful Congo, an uncommitted Congo, concerned solely with the life of the people within the country. These are, in our view, the indispensable ingredients of a fresh start in the Congo.

142. If the Security Council now adopts such a new course of action, my Government will naturally give this decision its most careful consideration and draw the necessary conclusions. A new situation will not find us wanting in flexibility.

143. The PRESIDENT: This appears to me to be a convenient moment to adjourn. Unless I hear any objection, I shall adjourn the meeting until three o'clock.

The meeting rose at 1.15 p.m.

140. Quand les bandes internationales de mercenaires auront été éliminées et que l'on aura coupé court à leurs intrigues, la superbe des groupes dissidents ne tardera pas à s'effondrer. Si les Nations Unies font preuve de la volonté résolue de rétablir et de maintenir l'ordre au Congo, l'arrogance des hors-la-loi ne durera guère. Si le Commandement des Nations Unies devient le point de ralliement et la force tutélaire de la réconciliation nationale au Congo, les véritables dirigeants nationaux du Congo seront en mesure de régler leurs différends sans trop de difficultés. Naturellement — ainsi que presque tout le monde le reconnaît aujourd'hui — la libération immédiate et la participation pleine et entière du premier ministre Lumumba et des autres dirigeants nationaux sont indispensables à une réconciliation réelle et à une solution stable du problème du Congo. Quant à ceux qui se sont laissés fourvoyer et qui sont devenus les victimes des intrigues colonialistes, ils retrouveront eux aussi le droit chemin dans les conditions nouvelles. Débarrassé de l'ingérence extérieure, sous l'égide des Nations Unies, le peuple congolais dans son ensemble sera en mesure de s'exprimer librement par l'entremise de son parlement élu. Le gouvernement légalement constitué de la République du Congo pourra alors de nouveau exercer pleinement sa légitime autorité.

141. Nous ne pensons pas qu'en présence des options qui s'offrent à nous, il soit exagéré de prier tous les gouvernements des Etats Membres d'accorder leur appui à un tel programme. Nous demandons en particulier aux grandes puissances d'accepter de repartir ainsi sur de nouvelles bases. Nous leur demandons de s'employer de concert à remédier à la scission qui s'est produite dans l'Organisation. Nous leur demandons de faire usage de leur influence, qui est grande, pour mettre un terme à toute ingérence étrangère, tout en réaffirmant leur volonté de non-intervention. Nous leur demandons de s'abstenir de tout acte propre à transporter sur la scène congolaise l'antagonisme entre blocs de puissances et d'œuvrer en commun à l'établissement d'un gouvernement congolais issu du peuple et défendant ses intérêts. S'il m'est permis de paraphraser une déclaration du Président des Etats-Unis, M. Kennedy, à propos d'un autre pays récemment parvenu à l'indépendance, nous demandons aux grandes puissances — et surtout aux Etats-Unis et à l'Union soviétique — de collaborer et d'user de leur grande influence pour que naisse un Congo indépendant, un Congo pacifique, un Congo non engagé, préoccupé uniquement d'assurer la vie des populations dans le pays. Tels sont, à notre avis, les éléments indispensables à un départ sur de nouvelles bases au Congo.

142. Si le Conseil de sécurité adopte cette ligne de conduite, mon gouvernement ne manquera pas d'accorder à cette décision toute son attention et d'en tirer les conclusions qui s'imposent. En présence d'une situation nouvelle, la souplesse ne nous fera pas défaut.

143. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Le moment me paraît venu de lever la séance. S'il n'y a pas d'objection, nous nous réunirons de nouveau à 15 heures.

La séance est levée à 13 h 15.